

Northern Telecom s'installe en France

La société prend une participation de 20% dans Matra Communication

Agence France-Presse
PARIS

La société torontoise Northern Telecom, quatrième groupe mondial pour les équipements de télécommunications, prendra dans les prochaines semaines une participation de 20 p. cent au capital de Matra Communication, filiale du groupe Matra spécialisée dans la téléphonie.

L'accord conclu hier permettra à la filiale de BCE qui avait déjà racheté la société britannique STC en 1991, de se renforcer en Europe et de s'implanter solidement en France, pays d'origine du leader mondial, Alcatel.

Quant à Matra Communication — qui s'est hissée en dix ans au deuxième rang français du secteur, mais reste loin derrière Alcatel et seulement au 16^e rang mondial — cette al-

liance assure «son avenir, son développement et son internationalisation» en toute sérénité, selon le président de Matra, Jean-Luc Lagardère.

Matra Communication, qui emploie 8000 personnes, a réalisé un chiffre d'affaires de 1,1 milliard en 1991 et a affiché un déficit de 1,7 million. En comparaison, le chiffre d'affaires de Northern, qui emploie 57000 personnes, s'est élevé à 8,18 milliards de dollars pour un bénéfice de 496 millions de dollars.

M. Lagardère a indiqué qu'il avait préféré une alliance avec Northern, plutôt qu'avec d'autres poids lourds du secteur comme l'Allemand Siemens, le Néerlandais Philips ou l'Américain ATT, également sur les rangs, car elle garantissait le mieux l'avenir de Matra Communication.

Par ailleurs, ces accords s'inscrivent dans le

cadre d'un mariage à long terme entre Matra et Northern Telecom», a ajouté M. Lagardère. Ils pourraient en effet être élargis dans les prochaines semaines car Northern Telecom a annoncé son intention de prendre une participation au capital de MMB, le holding de M. Lagardère qui doit contrôler le groupe qui résultera de la fusion Matra-Hachette, prévue pour la fin 1992.

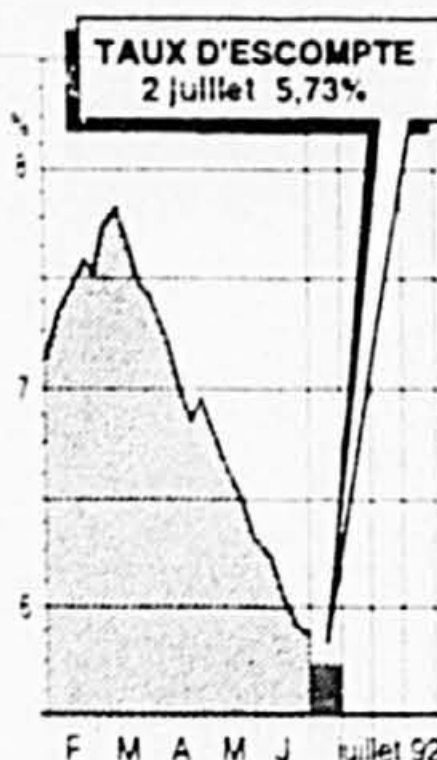
M. Stern a indiqué que son groupe pourrait prendre une participation d'environ 5 à 8 p. cent au capital de MMB, lorsqu'il aura été restructuré pour accommoder la fusion Matra-Hachette, prévue pour la fin de l'année. En tout état de cause, l'injection de capital de Northern dans MMB devrait se chiffrer aux environs de 50 millions de dollars US, a indiqué Philippe Camus, directeur financier de Matra.

À 5,73%, le taux d'escompte à son plus bas depuis 1973

RICHARD DUPAUL

La Banque du Canada emboîte le pas aux Américains et diminue à son tour son taux d'escompte, qui recule de 12 points de base à 5,73 p. cent. Pour sa part, la Banque de Montréal prend les devants sur la concurrence et réduit son taux préférentiel d'un quart de point à 6,75 p. cent.

C'est la neuvième semaine consécutive que la banque centrale abaisse le taux directeur. Il faut remonter à avril 1973 pour retrouver des taux d'intérêt à pareil niveau.



Source: Banque du Canada
Infographie: La Presse

nadienne avance à pas de tortue.

Aussi la reprise américaine, après un départ encourageant cet hiver, semble «de plus en plus hésitante», ajoute M. Robert Normand, au Mouvement Desjardins. Une indication est le fait que plus de 117000 emplois ont été perdus aux États-Unis durant le mois de juin, alors que le taux de chômage atteignait 7,8 p. cent — le plus haut niveau depuis mars 1984.

Pour les experts, la Banque du Canada jouit d'une marge de manoeuvre considérable pour relâcher les taux alors que l'inflation ne pose plus de problème dans l'immédiat. De plus, les taux d'intérêt à long terme demeurent relativement élevés.

Selon M. Normand, tout cela laisse presager de nouveaux reculs des taux d'intérêt à court terme. Celui-ci anticipe une baisse «de l'ordre de 25 à 30 points du taux d'escompte» dans les prochaines semaines.

La Banque de Montréal croit pour sa part que «l'état actuel du marché» justifie la baisse de son taux préférentiel à 6,75 p. cent, affirme une porte-parole Mme Louise Desrosiers. Le nouveau taux entre en vigueur ce matin.

Hier, les autres banques n'avaient pas bronché. Selon les observateurs, celles-ci attendront probablement une nouvelle baisse du taux d'escompte avant de réduire leur taux.

Les économistes ont été surpris par l'ampleur de la baisse hier alors qu'on s'attendait à une diminution de six à dix points de base. Selon eux, la Banque du Canada a réagi à la décision de la Réserve fédérale américaine, qui avait abaissé en matinée son taux d'escompte de 0,5 à 3 p. cent — son plus bas niveau en trente ans.

Pour Mme Dominique Vachon, à la Banque Nationale, la nouvelle baisse des taux d'intérêt est aussi en réaction à une série de nouvelles décevantes.

D'abord, l'économie canadienne a progressé de seulement 0,1 p. cent en avril, après une hausse de 0,4 p. cent le mois précédent. De même, la baisse de 15 p. cent du nombre permis de construction émis indique que l'économie ca-



Mme Elisabeth Turgeon, vice-présidente de Chez Better.

PHOTO P.-H. TALBOT, La Presse

Prêt pour la Moosehead?

JACQUES BENOIT

Ni les brasseries, ni les restaurants qui font de la bière leur spécialité, ne projettent pour l'instant d'ajouter à leur carte des bières brassées dans d'autres provinces, malgré l'amendement que Québec a apporté à la fin de la session à la loi de la société des Alcools du Québec.

Amendement faisant que pourront être vendues au Québec, rappelons-le, des bières élaborées dans d'autres provinces, ce qui est interdit à l'heure actuelle en vertu de la loi fédérale... sur l'importation des boissons enivrantes, qui remonte à 1928. À la condition, il faut le préciser, qu'il y ait réciprocité, et que les brasseries installées au Québec puissent vendre leurs produits dans

les provinces d'où parviendront les bières en question.

«Je ne me suis pas préoccupé de savoir quel était le goût des consommateurs. Je vais être à l'écoute de la demande de la clientèle.

J'attendrai ses réactions», explique M. Alain Creton, propriétaire d'Alexandre, rue Peel, qui offre entre autres 13 bières en fûts, dont une seule du Québec (Belle Gueule).

Vice-présidente du franchiseur Chez Better (neuf restaurants qui tiennent 45 bières, dont deux du Québec seulement: Better Brau blonde et rousse, brassées spécialement pour la chaîne), Mme Elisabeth Turgeon... ne dit ni oui ni non.

SUITE A LA PAGE B 4

Baisse de tarif pour les clients de Gaz Métro

LISA BINSSE

Les clients de Gaz Métropolitain pourront bénéficier d'une baisse de tarif immédiate de 45 cents sur le prix du gaz grâce à une décision de la Régie du gaz naturel du Québec qui fait passer «provisoirement» le prix du gaz à 1,75 \$ le gigajoule.

La Régie, dans une décision rendue le 30 juin, accorde la modification du tarif réclamée par Gaz Métropolitain qui voulait faire bénéficier à ses clients de nouveaux prix d'approvisionnement avantageux.

La décision de la Régie stipule que le prix de base du gigajoule demeure toujours à 2,20 \$. Toutefois, les consommateurs de gaz de réseau vont bénéficier d'un es-

compte «provisoire» de 45 cents rétroactivement au 1^{er} mai jusqu'à ce qu'une décision finale soit rendue sur la nouvelle grille tarifaire.

Tel qu'exigé par la Régie, l'escompte sera indiqué sur la facture des clients de Gaz Métropolitain.

Marc Rochette, chef de service affaires publiques et gouvernementales chez Gaz Métropolitain, s'est refusé à tout commentaire. Effectivement, la Régie demande à Gaz Métro «de s'abstenir de toute campagne promotionnelle ou de presse puisque la présente décision ne vise qu'un ajustement temporaire des factures».

Cette décision ne s'applique pas aux consommateurs qui ont des contrats d'achat-vente directs. Plus de 80 p. cent du volu-

me de ventes de Gaz Métro passent par des contrats d'achat-vente directs, surtout dans les secteurs industriel et commercial et depuis peu dans le résidentiel.

Certains courtiers, notamment dans le secteur résidentiel, s'opposent à un rabais immédiat arguant que ceci pourrait leur occasionner un préjudice tout particulièrement dans le cas des quelque 1000 contrats en attente de traitement.

La Régie exige que Gaz Métro respecte «les choix des consommateurs déjà exercés dans leurs ententes écrites d'achats directs». Ceci risque de poser un sérieux dilemme à la société dans les cas où les consommateurs sont convenus avec un courtier d'un tarif supérieur au sien.

INDICES	
MONTRÉAL	
	1796,88 (+11,05%) (+0,61%)
TORONTO	
	3408,14 (+20,44%) (+0,60%)
NEW YORK	
	3330,29 (-23,81%) (-0,71%)
DOLLAR CANADIEN	
	83,26¢ (-0,15%)
OR (N.-Y.)	
	346,50\$ (+2,20%)

Magasins M

Le déclin des Magasins M vient d'entrer dans sa phase finale. Depuis hier matin, la marchandise est vendue en solde et les quarante employés de l'entrepôt de Saint-Laurent ont été licenciés.

Page B 4

Finances personnelles

MICHEL GIRARD

Un milliard de plus en taxes provinciales!

Jeudi 26 avril 1990. Gérard D. Levesque, ministre des Finances du Québec, est en train de faire lecture de son discours sur le budget 1990-91. Arrive le passage sur la TPS fédérale. Il en perd le sourire. D'un air malheureux, il déclare que l'implantation de la TPS à compter de janvier 1991 causera des problèmes administratifs importants aux entreprises québécoises, lesquelles seront dorénavant soumises à deux taxes de vente parallèles. C'est pourquoi, ajoute-t-il, le gouvernement du Québec explore, avec le gouvernement fédéral, les solutions qui seraient de nature à atténuer ces difficultés. La TPS, souligne-t-il, n'en demeure pas moins une taxe très impopulaire dont le Québec aurait préféré se passer.

Mercredi premier juillet 1992. Le gouvernement Bourassa confirme le statut particulier du Québec. On devient la seule province qui harmonise sa taxe de vente à la TPS!

Attention! Oui on harmonise mais en se gardant tout de même des notes de

discordance. Il y a au moins 20 points de différence dans l'application de la TPS et de la TVQ, note-t-on dans un document préparé par la firme Raymond Chabot Martin Paré sur le nouveau régime de la taxe de vente du Québec.

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué? Voici quelques exemples de notes discordantes. C'est ainsi que l'on se retrouve avec quatre taxes de vente provinciales (TVQ), soit 8 et 4 p. cent sur la majorité des biens et services, plus 9 et 5 p. cent sur les assurances. On se retrouve également avec deux systèmes de remise des taxes perçues (à chaque mois pour la province, à chaque trois mois pour le fédéral).

Autre différence. En plus de la méthode complexe qui nécessite une administration sophistiquée, le gouvernement fédéral a mis en place une méthode de calcul rapide de la remise de la TPS et ce pour simplifier la tâche aux petites entreprises. Ces dernières peuvent se contenter de remettre au fédéral 5 des 7 p. cent, conservant ainsi deux p. cent pour

couvrir leurs dépenses d'administration. Le gouvernement Bourassa, lui, n'a rien voulu savoir d'une telle mesure.

D'autres notes de discordance: les taux de remboursement de la TPS et de la TVQ aux hôpitaux, universités, écoles et municipalités sont différents; les biens et services destinés à la revente sont taxables au fédéral et non taxables au provincial; etc.

En somme, les Québécois se retrouvent aujourd'hui aux prises avec l'un des systèmes de taxation à la consommation les plus complexes au monde.

Ce système rapportera tout de même des gros sous dans les goussets de Québec. Lors de son discours sur le budget 1992-93, jeudi 14 mai 1992, le ministre Levesque nous a présenté la réduction de 8 à 4 p. cent de sa nouvelle TVQ comme un cadeau gouvernemental.

Mettons les choses au clair. Cette réduction est certes bienvenue mais n'oublions pas que depuis 1991, le champs de taxation a été considérablement élargi

alors que plusieurs biens sont devenus pleinement taxables: les meubles, les vêtements, les appareils ménagers, les chaussures, les journaux, les fournitures scolaires, etc.

Au seul chapitre de la taxe de vente, le gouvernement du Québec va chercher cette année quelque 513 millions de plus que l'an passé grâce à l'élargissement de l'assiette taxable et au non-remboursement aux entreprises de la TVQ payée sur certaines fournitures.

En guise de consolation notons que n'eût été de la réduction du taux de la TVQ de 8 à 4 p. cent sur les services, cela nous aurait coûté 188 millions de plus, en 1992. Toutefois, il n'est pas dit qu'on ne paiera pas en partie pour ce manque à gagner de 188 millions. Voici pourquoi.

Le gouvernement a décidé de faire éponger une partie de ce manque à gagner par les entreprises. Celles-ci écopent en effet d'une facture d'impôt additionnelle de 101 millions, à cause de l'ajout d'une surtaxe. Qui dit que les entreprises ne refileront pas ce supplément

de taxes de 101 millions aux consommateurs.

Autre façon pour le gouvernement de récupérer une partie du manque à gagner de 188 millions: il a réduit de 22 millions le montant prévu cette année pour le crédit d'impôt remboursable pour la TVQ, versant ainsi 47 millions au lieu des 69 millions initialement prévus.

Grâce à des augmentations de taxes annoncées dans le cadre du budget 1991-92, le gouvernement Bourassa ira chercher cette année dans les poches des contribuables quelque 450 millions de plus que les revenus supplémentaires provenant de la TVQ. La hausse de la taxe sur les carburants rapportera 316 millions additionnels; la hausse de la taxe sur les tabacs 99 autres millions; la hausse de la taxe sur les boissons alcoolisées 56 millions. Bref, pour une année soit disant sans augmentation d'impôt provincial, 1992 nous coûtera rien de moins qu'un milliard de plus en taxes provinciales!

Ne touchez pas à Pierre Bourque

Dans une ville, il y a les structures. Il y a les hommes et les femmes qui décident et appliquent ces structures. Il y a les personnes qui en sont les bénéficiaires ou les victimes.

La ville de Montréal vient de décider de créer une société paramunicipale — une autre — destinée à regrouper les équipements scientifiques que sont le Biodôme et le Planetarium. Le Jardin botanique et l'Insectarium continueront de relever du Service des loisirs et du développement communautaire.



M. Gilles Desaulniers, actuel directeur général du Service des parcs d'Environnement Canada pour la région du Québec, sera directeur à la fois du Biodôme et du Planetarium. M. Pierre Bourque, assistant-directeur au Module de l'horticulture et des parcs de la ville de Montréal, demeure directeur du Jardin botanique et de l'Insectarium.

La manie de créer des sociétés para-municipales pour tout régir, à défaut de services municipaux adéquats et efficaces, n'est pas la solution la plus louable utilisée régulièrement par l'administration Dore-Cousineau. Les sociétés actuelles ne sont pas toutes exemplaires de transparence et de bonne gestion. Mais c'est le droit le plus strict des autorités politiques, qui sont élues pour décider, de recourir à de telles structures. Les élus seront jugés en temps opportun.

Mais les structures ne doivent pas être inventées pour régler des problèmes personnels, pour se débarrasser sans le dire de quelqu'un qui prend trop de place, qui est encombrant, qui met dans l'ombre tant le maire et les élus que les hauts fonctionnaires de l'administration municipale montréalaise.

C'est la nette impression qui se dégage de la création de la nouvelle société para-municipale. Une façon d'écarter, d'éclipser Pierre Bourque de l'avant-scène.

M. Bourque est une force de la nature. C'est un inventeur. Un créateur. Un visionnaire. Un concepteur. Un entrepreneur. Une « conscience verte », un apôtre de l'environnement, un deuxième frère Marie-Victorin des temps modernes.

Même si M. Bourque sera fait membre du conseil d'administration et membre du comité exécutif de la nouvelle société qui gèrera le Biodôme; même si le président de la toute nouvelle société, M. Jean-Paul Gourdeau, président du conseil d'administration du Groupe SNC, promet que M. Bourque demeurera « responsable de la mission » du Biodôme, la décision de l'administration Doré sent la mesquinerie à plein nez, la vengeance, le règlement de comptes, le conflit de personnalités.

Même si la décision annoncée hier par M. Richard Brunelle, membre du comité exécutif, de confier à un nouveau directeur la direction du Biodôme se voulait limpide, M. Brunelle sait, lui, toutes les tractations qui ont eu lieu depuis un an pour rendre plus modeste la fonction de M. Bourque, pour « casser » cette

personnalité qui jouit d'une réputation exceptionnelle chez nous et à l'étranger. Le Biodôme, comme le Jardin botanique, l'Insectarium, le Jardin chinois, le Jardin japonais, c'est lui.

M. Pierre Bourque a été l'objet de pressions, de tordages de bras, de rencontres humiliantes avec le secrétaire général de la Ville ou ses représentants pour le forcer à endosser le plan machiavélique de l'administration du RCM.

La Ville peut bien nommer un nouveau directeur administratif du Biodôme pour s'occuper de la gestion quotidienne, pour régler les comptes, pour affecter le personnel. Mais M. Bourque doit demeurer le directeur exécutif, le penseur, le responsable, le porte-parole du Biodôme pour tout ce qui a trait aux quatre missions touristiques, éducatives, de conservation et de recherche de cet équipement scientifique unique au monde.

LA PRESSE donne son appui à l'âme du Biodôme qu'est Pierre Bourque.

Le président de la nouvelle société para-municipale, M. Jean-Paul Gourdeau, doit respecter son engagement de faire de Pierre Bourque le « responsable de la mission » du Biodôme, au risque de démissionner lui-même si cette responsabilité n'est pas acceptée et respectée par les élus et les gestionnaires, connue publiquement, reconnue par les milieux environnements et scientifiques.

Nous suivrons de près l'évolution de ce dossier.

Claude MASSON

Vive la reine!

Un gros « party » règle rarement une querelle de famille. Surtout lorsque ses membres rivalisent de mauvaise foi pour trouver dans la fête elle-même un prétexte à contester les rares traditions ou symboles qui les unissent encore. C'est le cas du Canada au lendemain des célébrations de son 125^e anniversaire.



On aurait pu croire que la visite à Ottawa de Sa gracieuse Majesté calmerait, pour un moment, les démons de la division qui agitent ses loyaux sujets. Qu'elle serait pour tous les Canadiens l'occasion d'apprécier une des rares institutions qui fonctionnent à peu près correctement dans ce grand et merveilleux pays.

Eh bien, non! La royale visiteuse aura, par sa seule présence, semé chez ceux qui décidément ne respectent rien un insoutenable doute sur son utilité. Et, contrairement à ce que l'on pourrait croire, cette velléité de remise en question de la monarchie ne se manifeste pas uniquement chez les Québécois francophones.

Un sondage Angus Reid indique en effet que six Canadiens sur dix estiment dépassée la sujétion du Canada à la couronne britannique. Même la très orthodoxe Gazette s'interrogeait, jeudi, — fort respectueusement, mais quand même! — sur la façon de pourvoir un jour ce pays d'un chef d'Etat qui ne soit pas le roi ou la reine d'Angleterre. C'est dire le degré de banalisation de ce qui, il n'y a pas si longtemps, aurait été perçu comme un inqualifiable crime de lèse-majesté.

Il demeure que le problème soulevé est de taille. Surtout quand on considère les difficultés créées par le moindre changement à la constitution. Qu'en sera-t-il lorsqu'il faudra s'entendre sur des questions majeures? Comme l'effigie à apposer sur la monnaie ou les timbres-poste. Ou la nouvelle désignation des commissions « royales » d'enquête. Sans parler des serments d'allégeance à on ne sait trop qui.

Non, vraiment, cette contestation, dans le contexte actuel, n'est pas simplement cavalière. Elle frise l'irresponsabilité. A moins qu'une improbable illumination n'inspire un miraculeux consensus sur une personnalité locale digne d'incarner la fierté d'être Canadien. Et Dieu sait que là au moins on aurait le choix. Ne serait-ce qu'entre Roch Voisine et, pourquoi pas, Céline Dion.

Pierre GRAVEL

DU VENT... BEAUCOUP DE VENT !



DROITS RESERVES

La boîte aux lettres

Le Canada se meurt-il faute d'idéal?

L'été dernier, à la veille de la fête du Canada, nous avons publié dans cette page un texte de Mme Diane Haskett, avocate de London, Ontario. Ce texte, intitulé « Il n'y a pas de Canada sans le Québec », avait suscité de vives réactions et alimenté un abondant courrier. Diane Haskett, qui tente de représenter les anglophones ordinaires, nous a proposé, un an plus tard, cette autre réflexion.

DIANE L. HASKETT

Un problème très sérieux afflige présentement les Canadiens: la lassitude.

Les Canadiens sont las de la politique et des politiciens, las des articles et des éditoriaux sans fin sur la réforme constitutionnelle, et beaucoup, convaincus qu'ils ne peuvent rien changer, se laissent gagner par l'apathie et la paresse intellectuelle.

Notre problème ne peut pas plus être attribué à une soi-disant barrière linguistique qu'aux disparités régionales, aux revendications territoriales des autochtones, ou au magasinage outre-frontière ou même à la TPS. Notre problème, c'est que nous avons conscience de la disparition prochaine de l'idéal canadien.

Arnold Toynbee a écrit qu'une société n'est jamais défait par des pressions externes si elle ne se défait pas d'abord elle-même par une désintégration interne. Et c'est ce qui semble devoir se produire sous peu au Canada, si cette tendance n'est pas enrayerée.



Le Parlement, à Ottawa

Si cela est vrai, la question n'est plus d'envisager la façon la moins pénible de cloisonner ou de morceler le Canada, mais plutôt de tenter de comprendre ce que nous sommes devenus et ce que nous désirons être.

La cupidité, l'égoïsme ne peuvent que nous détruire; il nous faut essayer de comprendre et accepter de transiger.

Les efforts accomplis pour apporter une solution satisfaisante à notre crise constitutionnelle n'aboutiront jamais si tous les Canadiens ne font

pas preuve de bonne volonté et persistent à refuser de comprendre de qu'est réellement le Canada.

Beaucoup de Canadiens aiment ce pays pour sa beauté et pour la liberté qui y règne. Mais il nous faut aussi en arriver à nous aimer les uns les autres, et à vouloir vivre ensemble dans l'harmonie.

En ce moment, beaucoup se demandent: « Où est notre leadership? ». Et ils rendent les politiciens responsables de l'absence d'un « idéal canadien ».

Mais cette responsabilité incombe aussi à d'autres. Nous sommes tous, d'une façon ou d'une autre, responsables de ce défaut d'unité qui caractérise présentement le Canada, non pas seulement nos dirigeants — hommes politiques, chefs syndicaux ou leaders religieux — mais aussi les Canadiens ordinaires, qui se sont laissés gagner par un sentiment d'indifférence, de résignation ou même de défaitisme.

Mais tout n'est pas perdu. Un « miracle de Dunkerque » peut encore survenir. Les Canadiens ordinaires n'ont pas seulement un rôle à jouer dans le renouveau national, ils y tiennent le rôle principal.

C'est d'une attitude de bonne volonté réelle, manifestée par les Canadiens d'une extrémité à l'autre du pays, que naîtra l'unité, bien plus que des agissements des hommes politiques et des bureaucrates.

J'ai confiance en l'avenir du Canada. Et j'ai confiance que les Canadiens décideront finalement d'oublier les vieilles rancunes, de laisser se cicatri-

ser les blessures du passé, de rejeter le cynisme et de s'élever pour défendre ce magnifique pays. Mais il faudra que cet idéal habite le pays tout entier.

Notre vision du Canada doit se dissocier des politiques partisans, des différences culturelles ou religieuses et des barrières linguistiques. Elle doit être ressentie par tous. Et elle peut l'être.

Mais pour cela, il faudra que les Canadiens qui croient en leur pays mais qui sont demeurés jusqu'à maintenant inactifs secouent leur torpeur et entreprennent de gagner leurs compatriotes à cette noble cause.

Il nous faut nous mobiliser comme nous ne l'avons encore jamais fait. Il nous faut faire abstraction de nos intérêts personnels au profit du bien commun. Et si nous le faisons, nous aurons assuré l'avenir du Canada, et ce sera notre récompense.

700 allophones refusés aux cours de français à la CECM

Kenneth George, commissaire du MEMO à la CECM, Gill Robert, délégué syndical et les enseignantes et enseignants du Centre de langues de l'école Georges-Vanier, ont récemment fait parvenir à La Presse la lettre que voici.

KENNETH GEORGE et GILL ROBERT

Les médias ont fait état l'hiver dernier d'une situation

invraisemblable: faute d'espace, 300 allophones désireux d'apprendre le français n'ont pu être admis au Centre des langues Georges-Vanier. Ce problème persistait depuis au moins trois ans. De concert avec le commissaire du quartier, M. Kenneth George, les enseignants ont réussi à convaincre le comité exécutif et l'administration de la CECM de régler ce problème: de fait, le Centre a été reconnu comme entité autonome, il ne sera plus intégré à une école secondaire, et il occupera de nouveaux locaux — plus d'espace — dès septembre.

S'ensuit-il pour autant qu'on ne refusera plus d'enseigner le français aux adultes allophones? Aucunement, puisque les coupures budgétaires imposées par le gouvernement auront des effets terribles: selon une étude soumise au Conseil des commissaires de la CECM, ce ne sont pas 300 d'entre eux qui seront refusés en septembre mais 700. Il manquerait 1800000\$ pour enseigner le français à ces 700 allophones adultes.

Certes, dans son discours sur le budget, le président de la CECM s'est vanté du fait que sa « bonne gestion » réduira à quelques 500-600 personnes le nombre de refusés. La préten-tion paraîtra une bien maigre consolation à ceux à qui on devra dire non. Le fait demeure: la plus importante commission scolaire du Québec — celle qui dessert le plus de personnes qui doivent en venir à maîtriser le français — s'arrête à mi-chemin. Ce n'est pas là viser très haut.

Nous sommes très surpris du flegme du gouvernement et du comité exécutif de la CECM face à cette situation tragique: des centaines de personnes

continueront de se morfondre chez elles en attendant d'apprendre le français. Et, pendant ce temps, pour leur permettre de survivre, le Québec dépensera des sommes autrement plus importantes que 1800000\$.

Quel message envoie-t-on à ces personnes qu'il nous faut intégrer? Que fonctionner en français à Montréal, ça peut attendre un an ou deux. Que la formation professionnelle, ce sera pour plus tard, quand elles parleront assez bien la langue. Le Québec est donc prêt à assumer durant une ou deux années de plus le coût social relié à la non-intégration linguistique de ces immigrants et réfugiés, plutôt que d'engager dès cette année les sommes requises pour les amener à parler notre langue et les aider à acquérir une autonomie financière.

Pourtant, les ministres de l'Éducation et des Communautés culturelles et le comité exécutif de la CECM doivent voir à dispenser la formation linguistique à tous les adultes réfugiés et immigrants, soit pour les préparer aux COFIS, soit pour parfaire la formation linguistique offerte dans ces institutions. Tant que cela ne sera pas assuré, l'attitude flegmatique n'est pas de mise, pas plus d'ailleurs que la résignation.

Il faut déplorer et dénoncer ces coupures. L'intégration des communautés culturelles passe par la maîtrise du français pour tous et non seulement pour quelques personnes qui deviennent, par la force des choses et l'inertie des autorités politiques, des « privilégiés ». Il faut rappeler aux autorités politiques que leur mandat est de créer les conditions pour que tous les allophones apprennent notre langue.

L'ONU réclame un cessez-le-feu total à Sarajevo

d'après AFP et Reuter
NEW YORK, Nations-Unies

Le Conseil de sécurité de l'ONU a lancé hier un appel «à toutes les parties concernées» pour le respect d'un cessez-le-feu total à Sarajevo, et a demandé leur pleine coopération avec la Force de protection des Nations-Unies (FORPRONU), qui poursuit l'opération de réouverture de l'aéroport de la capitale bosnienne.

Dans une déclaration à la presse faite au nom des quinze membres du Conseil, son président en exercice pour le mois de juillet, l'ambassadeur du Cap Vert, M. José Luis Jesus, a souligné son soutien à la FORPRONU, dans ses efforts pour obtenir un cessez-le-feu durable, de nature à permettre l'acheminement d'une aide humanitaire massive à la population de la ville assiégée.

Le Conseil venait d'examiner en consultations une lettre du secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali,

qui qualifiait la situation à Sarajevo de «préoccupante», en raison des combats qui se poursuivent dans le quartier de Dobrinja, près de l'aéroport. «Le processus de concentration des armes lourdes vers des endroits où elles peuvent être supervisées par les observateurs des Nations-Unies n'a pas été encore pleinement accompli comme la FORPRONU le souhaitait», a indiqué le secrétaire général.

En attendant, la mise en place d'un pont aérien humanitaire pour Sarajevo, qui pourrait opérer à plein régime dès la fin de la semaine, est un immense soulagement pour la population. Mais aussi, en un sens, un semi-échec pour les dirigeants bosniaques, dont la stratégie visait avant tout à provoquer une intervention militaire étrangère pour gagner la guerre.

Dans l'opinion publique comme dans les cercles du pouvoir, nombreux sont ceux qui pensent que la visite surprise du président français François Mitterrand dimanche, à la veille d'un vote crucial du

Conseil de Sécurité, suivie d'un forçage français pour faire atterrir les premiers avions d'aide humanitaire en début de semaine, a peut-être empêché en extrême une réaction militaire de la communauté internationale.

Sauver la population de la famine

Même limitée, celle-ci aurait à la fois sauvé la population de la famine, et porté un coup décisif aux forces serbes sécessionnistes. Ces dernières contrôlent 60 p. cent du territoire de la république et sont massées autour de Sarajevo avec une artillerie dont l'embryon d'armée bosniaque ne peut espérer venir à bout sans appui extérieur.

À ce sujet, tout en se refusant à exclure une quelconque option dans la crise en Yougoslavie, le président George Bush a déclaré hier que les États-Unis n'entendaient pas y jouer un plus grand rôle, ni recourir à l'OTAN pour y ramener la paix. M. Bush a affirmé que l'inaction de

l'OTAN dans ce premier grand conflit de l'après-Guerre froide en Europe ne diminuait en rien le rôle de l'Alliance atlantique qui, a-t-il estimé, reste une «assurance» de sécurité et la «plus efficace organisation de maintien de la paix existante».

«Je ne pense pas qu'il y ait un grand désir aux États-Unis d'engager des troupes américaines sur le terrain ou d'y envoyer celles de l'OTAN», a déclaré M. Bush lors d'une conférence de presse donnée à Washington devant la presse étrangère. «Je n'ai subi aucune pression du Congrès ou d'un quelconque citoyen américain pour faire plus», a-t-il ajouté, confirmant sa très grande réticence à engager des forces américaines dans un conflit à l'étranger à quatre mois des présidentielles américaines.

La Flotte américaine

M. Bush a souligné que les États-Unis avaient envoyé en Adriatique, au large des côtes yougoslaves, un groupe de six navires de guerre, qui selon le secrétaire

à la Défense Dick Cheney, pourrait apporter un soutien aérien et naval à des opérations humanitaires à Sarajevo. Mais il a affirmé que cela ne signalait rien d'«agressif» de la part des États-Unis.

«Ma position, et celle de M. Cheney, est que nous n'excluons rien», a dit le président américain. «Mais, a-t-il ajouté, personne ne devrait interpréter cela autrement que le fait que nous sommes las. Au-delà, je ne peux dire ce que nous ferons ou ne ferons pas.» Il a souligné que la priorité était l'action humanitaire. Deux avions C-130 américains devaient aller aujourd'hui à Sarajevo.

Le président américain a rappelé que les États-Unis avaient laissé l'Europe et l'ONU prendre la tête des tentatives de paix dans l'ex-Yougoslavie et que s'ils pouvaient contribuer aux opérations humanitaires, ils restaient satisfaits de ce rôle limité. «Nous ne voulons pas apparaître comme prenant le commandement alors que toutes ces opérations se déroulent», a-t-il dit.

De Klerk accuse l'ANC de saboter la négociation

d'après AFP
JOHANNESBURG

Le président Frederik de Klerk a accusé l'ANC (Congrès national africain) hier d'avoir délibérément «saboté» le processus de négociations constitutionnelles et s'est déclaré prêt à prendre «toutes les mesures nécessaires pour empêcher l'Afrique du Sud de sombrer dans l'anarchie».

«Le gouvernement ne cherche pas la confrontation», a-t-il affirmé lors d'une déclaration radiodiffusée. Mais, a-t-il ajouté, «nous ne permettrons pas que notre pays devienne ingouvernable».

Interrogé sur les mesures que le gouvernement était susceptible de prendre, le ministre des Affaires constitutionnelles Roelf Meyer a exclu une réinstauration «pour le moment» de l'état d'urgence: «Nous n'envisageons pas pour le moment un état d'urgence au plan national», a-t-il déclaré lors d'un point de presse tenu quelques minutes après l'intervention du chef de l'État.

Agitation localisée

M. Meyer a souligné que l'agitation ne concernait pas tout le pays et que la police et l'armée disposaient déjà de pouvoirs étendus, dans les secteurs déclarés «zones de troubles». «La proclamation de l'état d'urgence à l'échelle nationale ne résoudre pas le problème», a-t-il ajouté.

Sur un ton particulièrement dur, M. de Klerk a accusé le mouvement de Nelson Mandela d'être de mauvaise foi dans la rupture du processus de négociations, la semaine dernière à la suite du massacre de Boipatong. «Nous avons des raisons de croire que l'ANC a fabriqué des prétextes pour rompre les négociations et créer une crise artificielle», a-t-il dit.

Il a ajouté qu'en lançant une campagne d'actions de masse, le véritable objectif de l'ANC était «de prendre le pouvoir», d'imposer ses vues par la force. «Cela ne sera pas toléré», a-t-il dit.

Le chef de l'État n'a pas évoqué la série de conditions posées par le mouvement noir pour une éventuelle reprise des négociations constitutionnelles. Ces conditions concernaient les mesures à prendre pour mettre un terme à la violence, en particulier celle provenant des «hostels», ces foyers pour travailleurs migrants, largement devenus des places-fortes du parti zoulou Inkatha.

Il s'est borné à déclarer que «de nombreuses mesures concrètes» avaient déjà été prises, notamment un accroissement des crédits de la police et a affirmé que le gouvernement ne pouvait à lui seul enrayer la violence. «Nous avons besoin de l'appui de tous les leaders politiques», a-t-il dit.

M. de Klerk a une nouvelle fois rejeté les accusations selon lesquelles le gouvernement serait responsable des violences en Afrique du Sud. «C'est un mensonge. Il n'y a pas une parcelle de vérité dans ces accusations», a-t-il affirmé.

Le président sud-africain a également répété que la négociation constituait «la seule option viable pour répondre aux problèmes du pays» et que s'il y avait des divergences sur l'avenir constitutionnel, elles rendaient encore «plus nécessaires» les discussions.

«Notre pays est à la croisée des chemins: l'un mène, à travers les négociations, à la paix, à un nouveau parlement et à un gouvernement qui représentera tous les Sud-africains. L'autre mènera à la mobilisation de masse, à la confrontation, à la pauvreté et aux conflits», a-t-il dit.



Le cercueil de l'ex-leader algérien Mohamed Boudiaf a été transporté par camion militaire vers sa dernière demeure, au milieu d'un service de sécurité particulièrement renforcé. Aucun incident violent n'a été à déplorer.

PHOTO AP

L'Algérie choisit la continuité en nommant Kafi à la présidence du HCE

d'après AFP
ALGER

Le pouvoir algérien a choisi la continuité en confiant hier la présidence du Haut Comité d'État (HCE - présidence collégiale) à M. Ali Kafi, 64 ans, et en cooptant M. Rédha Malek, deux personnalités considérées comme favorables à un Islam moderniste.

MM. Kafi et Malek sont en effet connus pour leur opposition à tout dialogue avec le Front islamique du salut (FIS - dissous) et partagent à cet égard le point de vue de l'armée, dont le «patron», le général-major Khaled Nezzar, est également membre du HCE.

Ce dernier avait annoncé récemment qu'il mènerait une «guerre implacable» contre les éléments islamistes armés, tenus pour responsables par les autorités de l'assassinat d'une centaine de policiers, de gendarmes et de militaires dans des attentats individuels depuis l'instauration de l'état d'urgence le 9 février dernier.

M. Kafi, qui succède à M. Mohamed Boudiaf, assassiné lundi dernier, est considéré comme proche du courant nationaliste arabe, traditionnellement opposé à l'intégrisme pan-islamique. La nomination de M. Rédha Malek ne constitue pas une «ouverture politique», estiment les observateurs, le nouveau membre du HCE ayant fait partie de la nouvelle équipe au pouvoir après la démission du président Chadli Bendjedid, le 11 janvier.

M. Malek était depuis le 26 avril dernier président du Conseil Consultatif National (CCN), un organisme désigné par le HCE, pour l'assister dans l'élaboration des textes à caractère législatif, en l'absence du Parlement dissous début janvier.

Chefs historiques

Des indications recueillies ces dernières 24 heures dans les milieux politiques avaient laissé entendre que le HCE s'ouvrirait à des personnalités de l'opposition, comme l'ancien président Ahmed Ben Bella, M. Hocine Ait-Ahmed,

un des derniers chefs historiques algériens et secrétaire général du Front des Forces Socialistes, Kasdi Merbah, ancien premier ministre, Ahmed Taleb Ibrahim, ancien ministre des présidents Houari Boumedienne et Chadli Bendjedid.

Ces personnalités s'étaient toutes prononcées pour une «réconciliation nationale», incluant le FIS, que le président Boudiaf avait rejetée, en pronant en revanche l'ouverture d'un dialogue politique à l'intérieur du Rassemblement national patriotique (RNP), dont il venait de jeter les bases peu avant son assassinat.

M. Kafi aurait accepté d'assumer la présidence du HCE, après le refus du général-major Nezzar qui ne voulait pas impliquer l'armée dans la gestion directe des affaires politiques, a-t-on indiqué de sources dignes de foi. Selon d'autres sources, M. Nezzar aurait rejeté la proposition de ses pairs de lui confier la présidence du HCE pour des raisons de santé. Il souffrirait de problèmes neurologiques nécessitant un traitement de longue durée.

Paris s'emploie à dissiper l'impression de crise entre la France et les États-Unis

d'après AFP
PARIS

La France s'est employée hier à dissiper l'impression que les relations entre Paris et Washington traversent une crise de confiance, tout en reconnaissant que les conceptions des deux pays divergent sur bien des dossiers.

On voyait hier, au palais présidentiel de l'Élysée, dans le fait que le président George Bush ait téléphoné lundi à son homologue François Mitterrand pour le féliciter de son voyage à Sarajevo, et qu'il ait souhaité dîner avec lui dimanche à Munich avant le sommet du G7, la preuve que les relations entre les deux pays sont loin d'être au plus bas.

Ainsi, entre autres exemples, Washington n'a guère apprécié le commentaire du président Mitterrand sur les émeutes de Los Angeles, laissant entendre qu'elles étaient le résultat de la politique conservatrice sur le plan social et libérale sur le plan économique du gouvernement Bush. De son côté, Paris n'avait pas caché son agacement lorsque les États-Unis avaient décidé de convoquer à Washington, au début de l'année, une conférence sur l'aide à la CEI, alors que l'essentiel de l'effort dans ce domaine était fait par les Européens.

Ce n'est pas d'hier que les Américains considèrent la France comme un partenaire rétif et souvent ombrageux, mais la fin de la Guerre froide et la recomposition du paysage politique européen ont accru les enjeux des querelles transatlantiques. On fait valoir à Paris, comme l'a d'ailleurs souligné M. Bernard, que ces différends opposent davantage les États-Unis à l'Europe, que Washington à Paris.

Pour autant, même si les rapports entre Washington et Paris ont rarement été parfaitement harmonieux, les sujets de friction sont nombreux. Ils se sont multipliés depuis que les États-Unis se sont retrouvés en position de seule superpuissance et ont affirmé leur volonté — souvent qualifiée à Paris d'«hégémonique» — de jouer le rôle principal dans le nouvel ordre mondial.

Au premier rang, figurent les négociations multilatérales du GATT et les rivalités économiques ainsi que les réticences américaines sur les positions françaises en matière de défense européenne. Mais il y a aussi eu des sujets d'irritation de moindre importance.

En premier lieu, figurent les négociations multilatérales du GATT et les rivalités économiques ainsi que les réticences américaines sur les positions françaises en matière de défense européenne. Mais il y a aussi eu des sujets d'irritation de moindre importance.

En premier lieu, figurent les négociations multilatérales du GATT et les rivalités économiques ainsi que les réticences américaines sur les positions françaises en matière de défense européenne. Mais il y a aussi eu des sujets d'irritation de moindre importance.

REPÈRES

Percée spectaculaire du dialogue en Ulster

PHILIPPE AGRET
Agence France-Presse
LONDRES

Après deux ans d'efforts, les partis politiques d'Ulster, y compris les protestants loyaux à la couronne britannique, ont accepté de négocier directement avec le gouvernement de Dublin pour tenter de trouver une solution à un conflit qui a fait 3000 morts depuis 1969.

Cette décision, annoncée mardi, constitue la percée la plus significative depuis le début de l'initiative de dialogue lancée par le gouvernement britannique en 1990 et inimaginable il y a encore quelques jours.

Les pourparlers directs — les premiers depuis 1973 — doivent commencer la semaine prochaine à Londres, sous la présidence d'une personnalité indépendante, l'ancien gouverneur général d'Australie, Sir Ninian Stephen.

Toutes les composantes de l'opinion nord-irlandaise, à l'exception notable des républicains du Sinn Féin, se retrouveront avec des ministres britanniques et irlandais autour d'une même table. Une rencontre sans précédent depuis l'échec de la tentative de partage du pouvoir entre la majorité protestante et la minorité catholique en 1973-74 (Accord de Sunningdale).

Plus symbolique encore, le parti du révérend Ian Paisley (DUP), tenant d'un protestantisme pur et dur, va discuter «les yeux dans les yeux» avec Dublin pour la première fois depuis la partition de l'île il y a 70 ans.

Règlement global

La recherche d'un règlement global reste «longue et difficile», a averti le ministre à l'Irlande du Nord, Sir Patrick Mayhew. Elle passe par une série d'accords entre les partis d'Ulster sur une nouvelle forme de gouvernement local, puis entre le Nord et le Sud, et enfin entre Dublin et Londres.

Ce week-end, M. Paisley refusait encore de négocier

avec un gouvernement «étranger» (Dublin) en l'absence d'un accord préalable avec les catholiques sur la décentralisation des institutions de la province britannique, sous administration directe de Londres depuis 1972.

Un premier contact «historique» entre ministres irlandais, M. Paisley et ses collègues d'Ulster, mardi à Londres, a permis de briser la glace et d'apaiser les craintes des uns et des autres, fondées sur des siècles d'incompréhension et de haine.

Les protestants, qui veulent que l'Ulster reste partie intégrante du Royaume-Uni, ont reçu des assurances de Londres et Dublin sur leur principale revendication: la suppression de l'Accord anglo-irlandais (1985), négocié sans leur consentement.

Les deux gouvernements se sont engagés à remplacer ce traité, qui donne à Dublin un droit de regard sur les affaires de la province, par un accord «acceptable par tous».

Comtés revendiqués

Dublin a aussi promis de discuter des articles 2 et 3 de sa Constitution qui revendiquent le territoire des six comtés du Nord (l'Ulster), malgré les «très violentes passions» que cela risque de soulever.

En échange, Dublin propose une formule de partage de souveraineté sur la province avec la Grande-Bretagne. Si un accord était conclu, il serait de toute façon soumis à un référendum dans la république.

On n'en est pas encore là. John Hume, le leader des nationalistes modérés, prône une solution à «l'européenne»: une commission de six membres, dont trois choisis par Londres, Dublin et Bruxelles, pour diriger la province.

Les unionistes et le petit parti de l'Alliance (interconfessionnelle) préconisent une assemblée régionale, avec un système de commissions élues à la proportionnelle.

L'«exécution» mardi par l'Armée républicaine irlandaise (IRA) de trois «agents britanniques» dans le comté d'Armagh est venue rappeler aux négociateurs que le dialogue politique n'est pas forcément synonyme de paix en Irlande du Nord.

Rabin formellement chargé de former le gouvernement

d'après Reuter
JERUSALEM

Yitzhak Rabin a formellement été chargé hier par le président Chaim Herzog de former un gouvernement dans les trois semaines.

«Mon but est d'aboutir à une coalition large qui nous permettra de réaliser notre objectif principal: faire avancer le processus de paix en accordant la priorité à la délégation palestinienne», a déclaré le leader travailliste.

Yitzhak Rabin, qui a infligé la semaine dernière un cinglant revers électoral au gouvernement d'Yitzhak Shamir, le plus à droite de l'histoire d'Israël, cherche ses alliés à gauche et à droite.

Disposant de 44 sièges à la Knesset, les travaillistes cherchent à se concilier les 12 députés pacifistes de Meretz et les huit représentants du petit parti de droite Tsomet.

Mais ces deux modestes forma-

tions, qui cherchent à monnayer chèrement leur participation au gouvernement, affirment que les conditions posées jusqu'à présent par le Parti travailliste sont inacceptables.

La valeur politique des travaillistes avec leurs alliés potentiels, qui dure depuis l'annonce des résultats du scrutin législatif du 23 juin, tourne autour de la résolution affichée d'Yitzhak Rabin de débloquent le processus de paix.

Le Meretz, qui défend l'idée d'un État palestinien aux côtés de celui d'Israël, et le Tsomet de l'ancien chef d'état-major de l'armée Rafael Eytan, qui ne veut pas de gel de la colonisation des territoires occupés, accusent les travaillistes d'éviter les questions de fond. Ils craignent que, une fois qu'ils auront apporté au Parti travailliste l'appui de sièges dont il a besoin pour gouverner, il n'en fasse politiquement qu'à sa tête. En outre, aucun des deux mouvements ne veut être le premier à dire oui.

IVACO INC.



JAMES T. BLACK



PIERRE CÔTÉ



WILLIAM S. CULLENS

Le président-directeur général d'Ivaco Inc. M. Paul Ivanier est heureux d'annoncer l'élection de MM. James T. Black, Pierre Côté et William S. Cullens au conseil d'administration de la Société.

M. Black, comptable agréé, est né à Montréal et y a fait ses études. Il a été président du conseil et chef de la direction ainsi que membre du conseil d'administration de Les Compagnies Molson Limitée depuis 1967 et est actuellement le président honoraire du conseil. Il agit également comme administrateur de plusieurs grandes sociétés cotées à la bourse et siège à titre de membre du conseil d'administration du Centre canadien de gestion et du Shaw Festival Theatre. En 1989, il devenait membre de l'Ordre du Canada.

M. Côté est né et a fait ses études à Québec. Il est membre de l'Ordre du Canada et occupe actuellement le poste de président du conseil d'administration de Celanese Canada Inc. Il est administrateur de la Banque de Montréal et d'un bon nombre d'autres grandes sociétés.

M. Cullens, ingénieur civil, est né et a fait ses études en Écosse. Il a quitté les fonctions de chef de la direction de Canon Inc. en janvier 1992 et agit maintenant comme président du conseil d'administration. Il a été président du conseil d'administration de l'Institut canadien de la construction et du Bureau canadien de soudage. Il fait partie de l'Association of Professional Engineers of Ontario.

Bell s'adresse à la Cour d'appel pour contester la décision du CRTC

Presse Canadienne
OTTAWA

Bell Canada a demandé hier à la Cour d'appel fédérale l'autorisation de porter en appel certains points importants de la décision rendue récemment par le CRTC et ouvrant le marché de l'interurbain à la concurrence.

Bell ne conteste pas la décision d'autoriser la concurrence, a souligné dans un communiqué Mme Monic Houde, vice-présidente (communications) de Bell.

«Nous nous opposons plutôt aux parties de la décision qui favorisent les concurrents au détriment des clients».

Bell accepte mal l'ordre donné par le CRTC «de payer la majorité des coûts des modifications qu'elle devra apporter à son réseau afin d'ouvrir la voie à de nouveaux concurrents».

Or, Bell prévoit qu'au cours des deux ou trois prochaines années, il lui en coûtera 160 millions pour effectuer la majeure partie de ces modifications, soit 70 p. cent. Et, de l'avis du CRTC, les concurrents auront dix ans, en fonction de la part du marché qu'ils détendront, pour rembourser les autres 30 p. cent.

Bell estime que le CRTC a réduit, de manière injuste, les sommes que les nouveaux concurrents devront verser, comparativement aux compagnies de téléphonie, comme participation au financement du service local de base.

La compagnie «couvre les frais de fourniture du service local à même une contribution annuelle de 2 milliards provenant de ses revenus interurbains», a rappelé Bell dans un communiqué.

«En 1993, ces réductions et les autres avantages consentis aux concurrents dotés de leurs propres installations permettront à ces derniers de contribuer au financement du service local à raison de la moitié de la part des compagnies de téléphonie, en proportion des revenus interurbains.

«Aux termes des règles prévues dans la décision, les revendeurs bénéficieront de réductions encore plus considérables.

«Bell conteste la compétence du CRTC d'imposer, aux termes de la loi sur les chemins de fer, des conditions différentes afin de gérer la concurrence».

La demande d'autorisation d'interjeter appel comprend aussi une demande de suspension de certaines parties de la décision du CRTC jusqu'à ce que la Cour d'appel fédérale rende sa décision.

que de multiples produits, à la fois des autres provinces et des États-Unis, apparaîtront subitement sur le marché. Ceci, explique-t-il, en raison des coûts élevés que représentent au Québec les frais de transport et de distribution, en raison de la multiplicité des points de vente.

«Les compagnies vont d'abord vouloir s'assurer d'avoir des volumes suffisants. Les brasseries ne voudront pas dépenser des millions pour rien.»

De nouveaux types de dépanneurs, spécialisés dans les bières d'importation, surgiront sans doute alors, juge Mme Turgeon, de Chez Better. Car, dit-elle, la demande est forte. «Les bières importées, c'est en conformité avec le nouvel esprit qui règne: on boit moins, mais mieux. Les gens prennent une bonne bière, plutôt que deux-trois bières ordinaires comme auparavant.»

Magasins M: la liquidation est lancée

VALÉRIE BEAUREGARD

Le déclin des Magasins M vient d'entrer dans sa phase finale. Depuis hier matin, la marchandise est vendue en solde et les quarante employés de l'entrepôt de Saint-Laurent ont été licenciés.

Une porte-parole de la société, Mme Annie Doucine, a indiqué que la liquidation durera jusqu'à l'épuisement des stocks. Et puis après? «Ce sera la fermeture», a-t-elle répondu. On compte 17 Magasins M au Québec. La société emploie 1100 personnes.

Les déboires financiers des Magasins M ne sont pas récents. Un analyste financier est d'avis que la chaîne n'a même jamais fait d'argent. La chaîne qui a vu le jour en 1961 sous le nom de Miracle Mart a toujours flotté entre les magasins à escompte K-Mart et Zellers et les grands magasins Eaton et La Baie.

Sam Steinberg, qui avait tout un flair pour l'alimentation et l'immobilier (Ivanhoe), ne connaissait pas la marchandise générale et l'aventure dans ce domaine fut très agitée.

Les emplacements des Miracle Mart étaient toujours choisis en fonction des besoins immobiliers du groupe. Si on ouvrait un nouveau centre commercial, on y installait un Steinberg à un bout et un Miracle Mart à l'autre.

Quand Michel Gaucher a acheté l'empire Steinberg, en 1989, sa première idée fut de vendre la chaîne mais il n'a trouvé aucun acheteur. Plusieurs efforts de redressement ont suivi. On a ainsi ramené la qualité de la marchandise vers le bas et moyen de gamme, mais sans succès.

«De nombreuses démarches ont été entreprises pour redéfinir la vocation de la société, particulièrement depuis trois ans. La récession aura cependant eu raison de nos meilleurs efforts», a déclaré le président Pierre Daoust, lors de la nomination du syndic Samson Bélair Deloitte & Touche, le mois dernier.

Steinberg

Par ailleurs, le conflit entre la CSN et la FTQ au sujet des employés de l'entrepôt des fruits et légumes de Steinberg racheté par Metro-Richelieu perdure.

Entre temps, 109 des 210 employés de l'entrepôt d'épicerie de Steinberg, qui n'a pas trouvé preneur dans la transaction entre Steinberg et Metro-Provido, ont reçu depuis le début de la semaine leur avis de licenciement.

Bell

Avis de dividendes

Le 27 mai 1992 le conseil d'administration de Bell Canada a déclaré les dividendes suivants:

- payable le 1^{er} septembre 1992 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 31 juillet 1992:
 - dividende No 23 de quarante-huit cents et cinq dixièmes (48,5¢) par action privilégiée de catégorie A, série 8, à dividende cumulatif de 1,94 \$, rachetable.
- payable le 15 août 1992 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 15 juillet 1992:
 - dividende No 16 de quarante-six cents et cinq dixièmes (46,5¢) par action privilégiée de catégorie A, série 10, à dividende cumulatif à taux ajustable, rachetable.

Guy Houle
Vice-président et
secrétaire de la Société

AVIS DE RACHAT

Bell Canada

OBLIGATIONS DE PREMIÈRE HYPOTHÈQUE À 8 %,
SÉRIE AV, ÉCHÉANT LE 15 NOVEMBRE 1994
ET OBLIGATIONS DE PREMIÈRE HYPOTHÈQUE À 8 1/4 %,
SÉRIE BD, ÉCHÉANT LE 1^{ER} MAI 1994

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES que, conformément aux dispositions de l'acte de fiducie et d'hypothèque en date du 1^{er} mars 1925 et des actes y supplémentaires dont le quarante-et-unième acte de fiducie et d'hypothèque supplémentaire en date du 15 novembre 1971 et le quarante-sixième acte de fiducie et d'hypothèque supplémentaire en date du 1^{er} mai 1973, respectivement, conclus entre Bell Canada (anciennement La Compagnie de Téléphone Bell du Canada) et Compagnie Trust Royal à titre de fiduciaire suivi par le cinquante-troisième acte de fiducie et d'hypothèque supplémentaire en date du 1^{er} juillet 1989 conclu entre Bell Canada et Compagnie Trust National à titre de fiduciaire successeur (collectivement appelés les "actes de fiducie"), Bell Canada a choisi de racheter et de payer le 20 juillet 1992 (la "date de rachat") la totalité de ses obligations de première hypothèque à 8 %, série AV, échéant le 15 novembre 1994 qui sont en circulation (les "obligations de série AV") et la totalité de ses obligations de première hypothèque à 8 1/4 %, série BD, échéant le 1^{er} mai 1994 qui sont en circulation (les "obligations de série BD") en payant aux porteurs de ces obligations un prix de rachat égal à 100 % du montant en principal de celles-ci plus l'intérêt couru et impayé à la date de rachat de 14,47 \$ par tranche de 1 000 \$ des obligations de série AV et 17,81 \$ par tranche de 1 000 \$ des obligations de série BD.

Le paiement du prix de rachat des obligations de série AV et des obligations de série BD (1 014,47 \$ et 1 017,81 \$ par tranche de 1 000 \$ de montant en principal, respectivement) sera effectué sur présentation et remise des obligations de série AV et de série BD accompagnées de tous les coupons non échus et d'une copie du présent avis à la banque ou à l'institution financière avec laquelle les porteurs font normalement affaire au Canada qui, en retour, obtiendra paiement de la Banque de Montréal.

AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉ que, conformément aux actes, l'intérêt payable sur le montant en principal des obligations cessera d'être payable à compter de la date de rachat du 20 juillet 1992 et que les coupons pour l'intérêt échéant après la date de rachat sont nuls et non avenues.

Bell Canada

DATE DU 19 JUIN 1992



BANQUE LAURENTIENNE
DU CANADA

Avis de dividende

Actions ordinaires
(dividende no 426)

La Banque a déclaré un dividende régulier trimestriel de 19 cents par action sur les actions ordinaires payable le 1^{er} août 1992 aux détenteurs d'actions ordinaires inscrits à la fermeture des affaires le 2 juillet 1992.

Par ordre du conseil d'administration
Louis Bernard
Secrétaire

Économisez jusqu'à 9 \$ par année

en ajoutant des aérateurs à vos robinets.



ECO-KILO

333-KILO

PLUS DE
3 000 POINTS
OFFERTS,
CETTE
SEMAINE,
DANS
La Presse

Si vous êtes membre
du CLUB, entrez le
code suivant:

25414578

Sinon, composez,
à Montréal, le
251-8688
ou, sans frais, le
1 800 563-8688.

CLUB Multi points

Écono-flashes

BELL veut réduire ses tarifs aux entreprises

Bell Canada demande la permission au CRTC de baisser ses tarifs pour les communications interurbaines des entreprises. Les nombreuses modifications touchent les services Avantage, WATS, 800, et Fax Com. De façon générale, il faudra des facturations minimales plus petites qu'apparaissent pour avoir droit aux rabais. «Nous sommes toujours déterminés à obtenir la parité tarifaire avec les États-Unis, pour des services semblables, d'ici 1996», a déclaré le président et chef de l'exploitation Robert Kearney.

Bell

MANAC en selle

Manac, filiale du groupe Canam-Manac qui fabrique des remorques de semi-remorques, vient de rappeler au travail une centaine de ses salariés, tous ceux qui y avaient droit ayant été invités à se présenter à l'usine de Saint-Georges-de-Beauce. La raison de cette bonne nouvelle: le carnet de commandes est beaucoup mieux garni qu'à pareille date l'an passé, si bien que la cadence de fabrication devrait grimper à 40 et même 50 remorques par semaine, selon l'entreprise. La firme emploie près de 400 personnes.

VIDÉOTRON: un peu mieux que l'an passé

Le bénéfice net du Groupe Vidéotron a atteint 11,6 millions, soit neuf cents par action, pour ses trois premiers trimestres, contre 11,2 millions (huit cents par action) pour la même période l'an passé, alors que les revenus du groupe se sont élevés à 421,4 millions comparativement à 361,8 millions l'année dernière. Selon le groupe, l'amélioration de la performance de Télé-Métropole mais aussi la croissance du secteur de la télédistribution ont toutes deux été pour quelque chose dans la montée du bénéfice.

Le FONDS FTQ accroît encore sa base

Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) a vu une hausse de l'actif net et de la valeur de ses actions, au cours des six mois se terminant le 30 avril 1992. Cette hausse est attribuée au succès de la dernière campagne d'adhésion qui a permis d'amasser 114 millions de dollars. Comparativement à la fin du premier semestre de l'année précédente, l'actif net (avoir des actionnaires) est passé de 388,4 millions à 547,6 millions, une augmentation de 41 p. cent. Les revenus, qui s'établissent à 26,7 millions à la fin de la même période l'an dernier, indiquent, au 30 avril de cette année, 25,8 millions. Le bénéfice net, quant à lui, passe de 14,4 millions à 13,8 millions. La nouvelle valeur de l'action du Fonds s'établit maintenant à 15,15\$, une augmentation de 1,45 \$ par rapport à la valeur au 30 avril 1991. Le fonds compte aujourd'hui 142 000 actionnaires, comparativement à 110 000 l'an dernier.

D'autres banques gèlent leurs frais

La Banque Nationale et la Scotia, à l'instar de différentes autres institutions financières avant elles, gèlent les frais de transaction de ses clients individuels et commerciaux jusqu'en novembre 1993. Le dernier ajustement de la grille tarifaire de la Nationale remonte à novembre 1991. La Banque Nationale affirme offrir les services bancaires les plus économiques pour le client particulier, parmi les grandes banques et le mouvement coopératif faisant affaire au Québec, selon une comparaison qu'elle établit à l'aide du panier de services financiers Plamondon (du nom de la présidente du Service d'aide aux consommateurs, de Shawanigan, qui fit pression pour forcer les banques à plus de transparence sur leurs frais).

NOVA-COGESCO: la transaction n'aura pas lieu

La transaction concernant l'acquisition des blocs d'actions du Fonds de Solidarité des Travailleurs du Québec (FTQ) et de Ressources MSV, dans ressources Nova-Cogesco, par Orofino Resources et Hughes Lang Corporation n'aura pas lieu. La signature de l'entente de principe pour l'achat de ces actions avait fait certaines vagues car le prix que ces deux investisseurs recevaient n'avait pas été étendu aux petits actionnaires. L'audience qu'avait prévue la Commission des valeurs mobilières du Québec a donc été annulée. L'achat du bloc (de moins de 20 p. cent du capital en circulation) appartenant à Aur Ressources (qui, aux dernières nouvelles, est toujours effectif) échappe par conséquent aux règles sur les primes boursières.

Nouveaux venus au TSE 300

La Bourse de Toronto modifiera le 1^{er} août la composition de son indice composé TSE 300. Canstar Sports (HKYIF) et Corporation Cott (T.BCB) se joindront à la prestigieuse liste tandis qu'Archer Communications (QS F) et Peoples Jewellers (T.PCJ) devront la quitter. Ces deux derniers titres sont expulsés de l'indice car ils ne répondent plus aux exigences fixées par les règlements de la bourse de Toronto.

PLACER DOME vend ses actions d'Exploration VSM

Placer Dome Inc., de Vancouver, a vendu son bloc de 11,5 millions d'actions ordinaires d'Exploration VSM à la société 2828090 Canada Inc. Cette transaction lui donne le contrôle de VSM qui compte 21,2 millions d'actions en circulation. La clôture de la transaction est prévue aujourd'hui bien que certaines approbations d'usages soient requises. VSM possède d'importantes réserves de zinc sur la propriété Grevet, au Québec.

LOUDEM se restructure

Dans le cadre d'un projet de restructuration important, la Société minière Louvem vient de créer une nouvelle société ouverte, Novicourt, qui détendra l'un de ses principaux éléments de l'actif, soit le bloc de 45 p. cent dans le gisement de Louvicourt. Chaque porteur d'actions ordinaires de Louvem recevra un nombre égal d'actions de la nouvelle société. La restructuration, qui sera discutée en assemblée spéciale à la fin d'août, facilitera le financement de Louvicourt, soutient la direction, et permettra à Louvem de reprendre ses activités d'exploration grâce au financement par actions accréditées. De plus, Louvem a annoncé la vente de la propriété et de l'usine Manitou à Ressources Sainte-Geneviève, qui est aussi détentrice de 20 p. cent des actions de Louvem.

SPORTSCENE progresse

La société Restaurants SportsScene Inc. a rapporté hier, pour les neuf mois terminés le 24 mai 1992, un bénéfice de 1,04 million ou 64 cents par action, comparativement à un bénéfice de près de 1,01 million ou 60 cents par action, réalisé au cours de la période correspondante de l'exercice antérieur. Les revenus, durant ces neuf mois, ont atteint près de 18,2 millions. C'était une progression de 20,7 p. cent au regard des revenus de 15,0 millions réalisés l'an dernier. Restaurants SportsScene, qui exploite La Cage aux Sports et Biddle's Jazz, a ouvert récemment deux établissements à Ancienne-Lorette et à Mont-Royal. Il prévoit en ouvrir cinq autres à Montréal et les environs, soit Repentigny, Boucherville et Pointe-aux-Trembles, avant la fin de l'année.

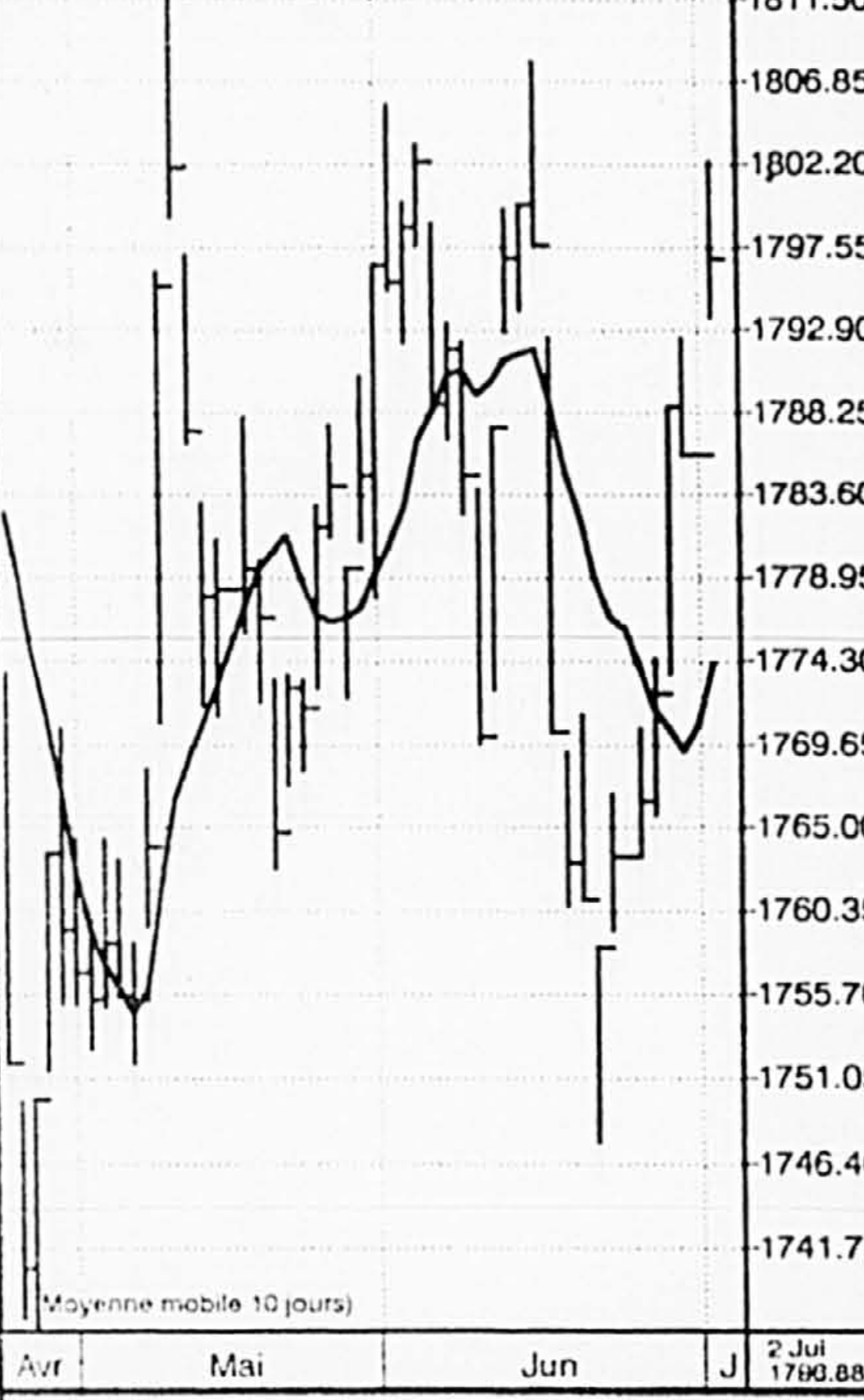
ASTRAL: baisse du bénéfice

Pour le premier trimestre clos le 31 mai, Astral a inscrit un bénéfice net de 951 000 dollars, ou 11 cents par action, comparativement à 1,5 million, ou 18 cents par action, lors de la même période l'an dernier. Les revenus totaux ont atteint 71 millions comparativement à 66 millions. Selon la compagnie, la baisse du bénéfice est attribuable à plusieurs facteurs, dont un gain non récurrent de 1,2 million réalisé l'an dernier lors du rachat d'actions de la filiale Premier Choix: TVEC. De plus, une perte singulière de 584 000 apparaît au présent exercice à cause de la fermeture des concessions dans les magasins M.

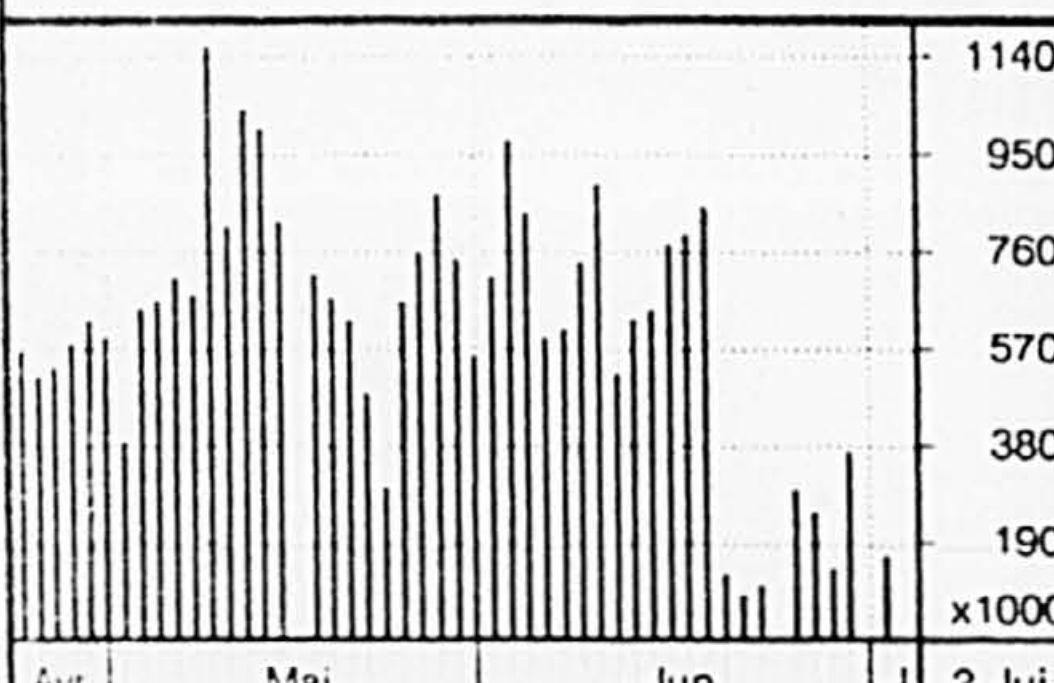
ASTRAL
Communications

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 1802.27
Fermeture: 1796.88
Bas: 1793.58



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 4746000



INDICES DE MONTRÉAL

Table listing various market indices such as MARCHÉ CANADIEN (XXM), MARCHÉ BANCAIRE (XCB), HYDROCARBURES (XCO), MINES/MÉTAUX (XCM), etc.

COMMENT LIRE LES COTES DE LA BOURSE

Les titres sont énumérés par ordre alphabétique de noms de compagnies. Seuls apparaissent les titres transigés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en cents sauf si la mention « \$ » apparaît.

Div (1) = Dividende par action sur une base annuelle
C/B (1) = Cours de l'action divisé par le bénéfice annuel par action
Ventes = En unites, sauf si la mention « (centaines) » apparaît.

EXPLICATION DES CODES

BOURSES DE MONTRÉAL ET TORONTO
p ou o = Titre assujéti à une réglementation spéciale
a = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne

BOURSE DE VANCOUVER

q = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne
z = Lot brisé

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX

g = Dividende en dollars canadiens
d = Dividende extraordinaire
c = Dividende en action

MONTRÉAL

Table of stock prices for Montreal, including columns for company name, price, and change.

NEW YORK

Table of stock prices for New York, including columns for company name, price, and change.

MONTRÉAL

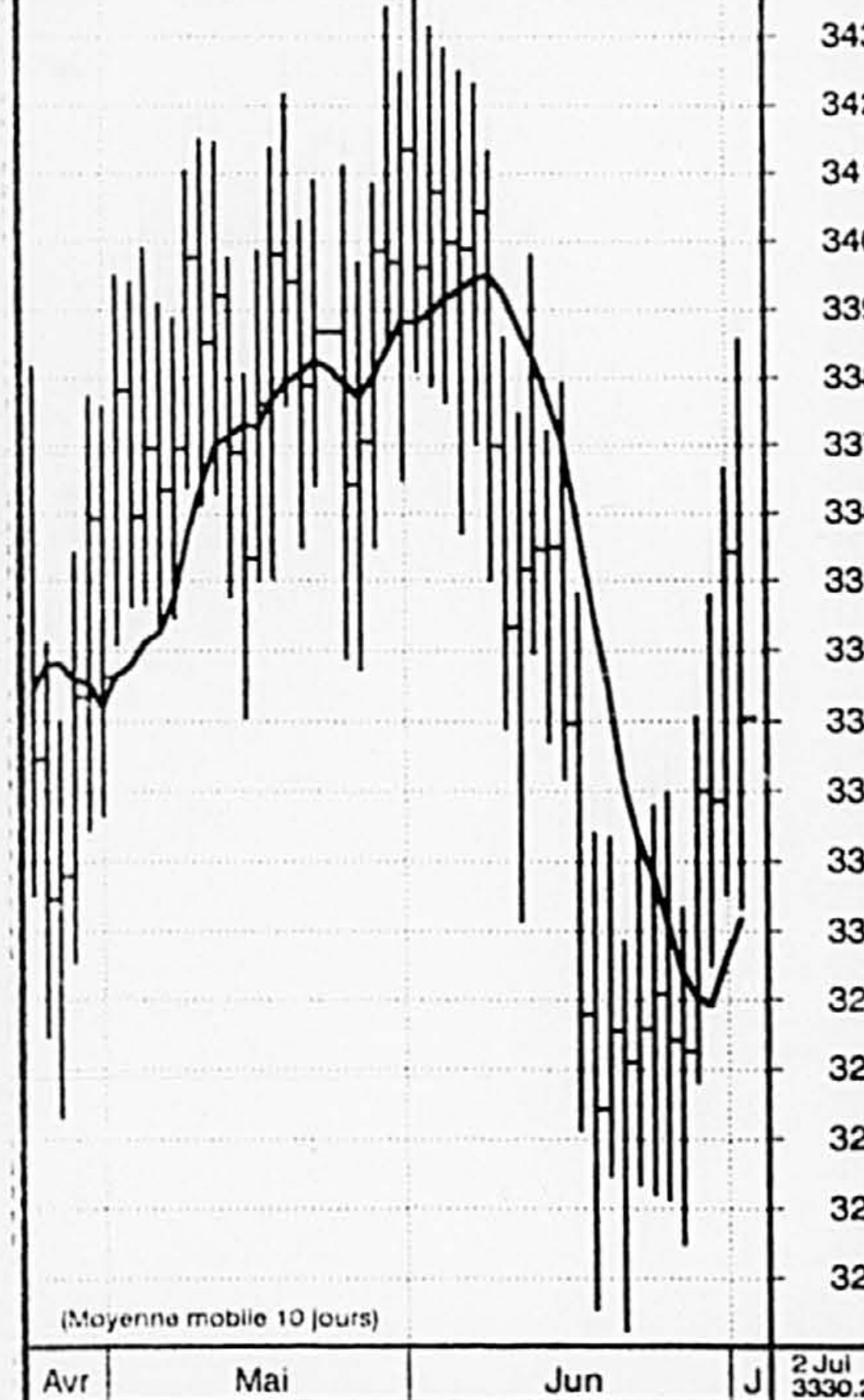
Table of stock prices for Montreal, including columns for company name, price, and change.

NEW YORK

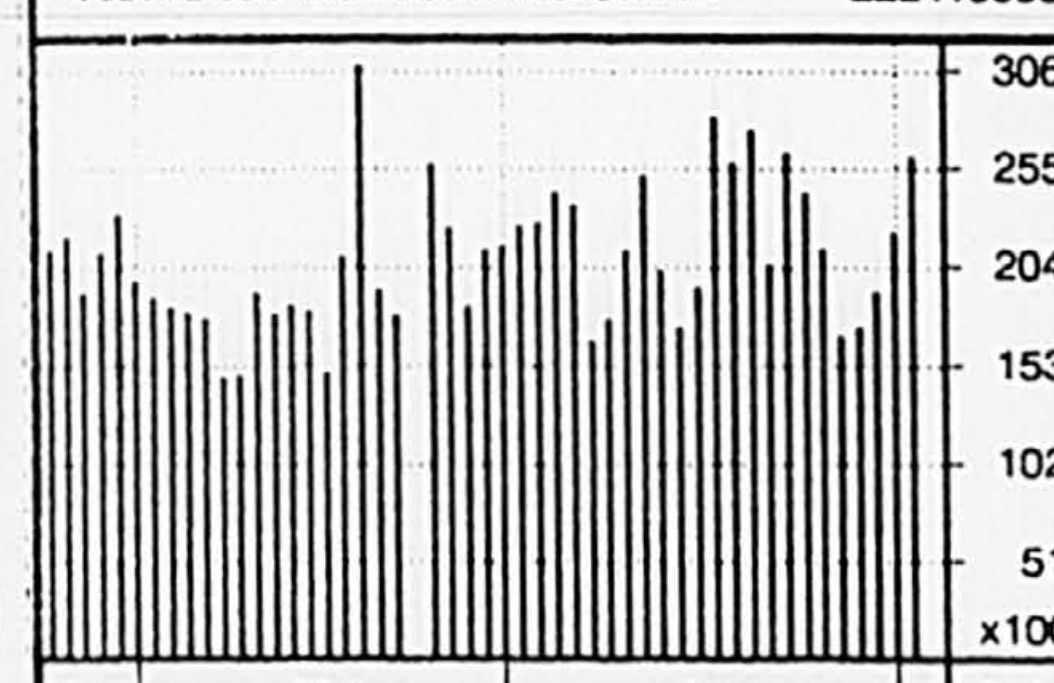
Table of stock prices for New York, including columns for company name, price, and change.

INDICES DE NEW-YORK

Table listing various market indices such as COMPOSÉ INDUSTRIELLES, TRANSPORTS, SERVICES PUBLICS, FINANCE.



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 222416000



INDICES DE NEW-YORK

Table listing various market indices such as COMPOSÉ INDUSTRIELLES, TRANSPORTS, SERVICES PUBLICS, FINANCE.

MONTRÉAL

Table of stock prices for Montreal, including columns for company name, price, and change.

NEW YORK

Table of stock prices for New York, including columns for company name, price, and change.

MONTRÉAL

Table of stock prices for Montreal, including columns for company name, price, and change.

NEW YORK

Table of stock prices for New York, including columns for company name, price, and change.

MONTRÉAL

Table of stock prices for Montreal, including columns for company name, price, and change.

NEW YORK

Table of stock prices for New York, including columns for company name, price, and change.

INDICES DE NEW-YORK

Table listing various market indices such as COMPOSÉ INDUSTRIELLES, TRANSPORTS, SERVICES PUBLICS, FINANCE.

MONTRÉAL

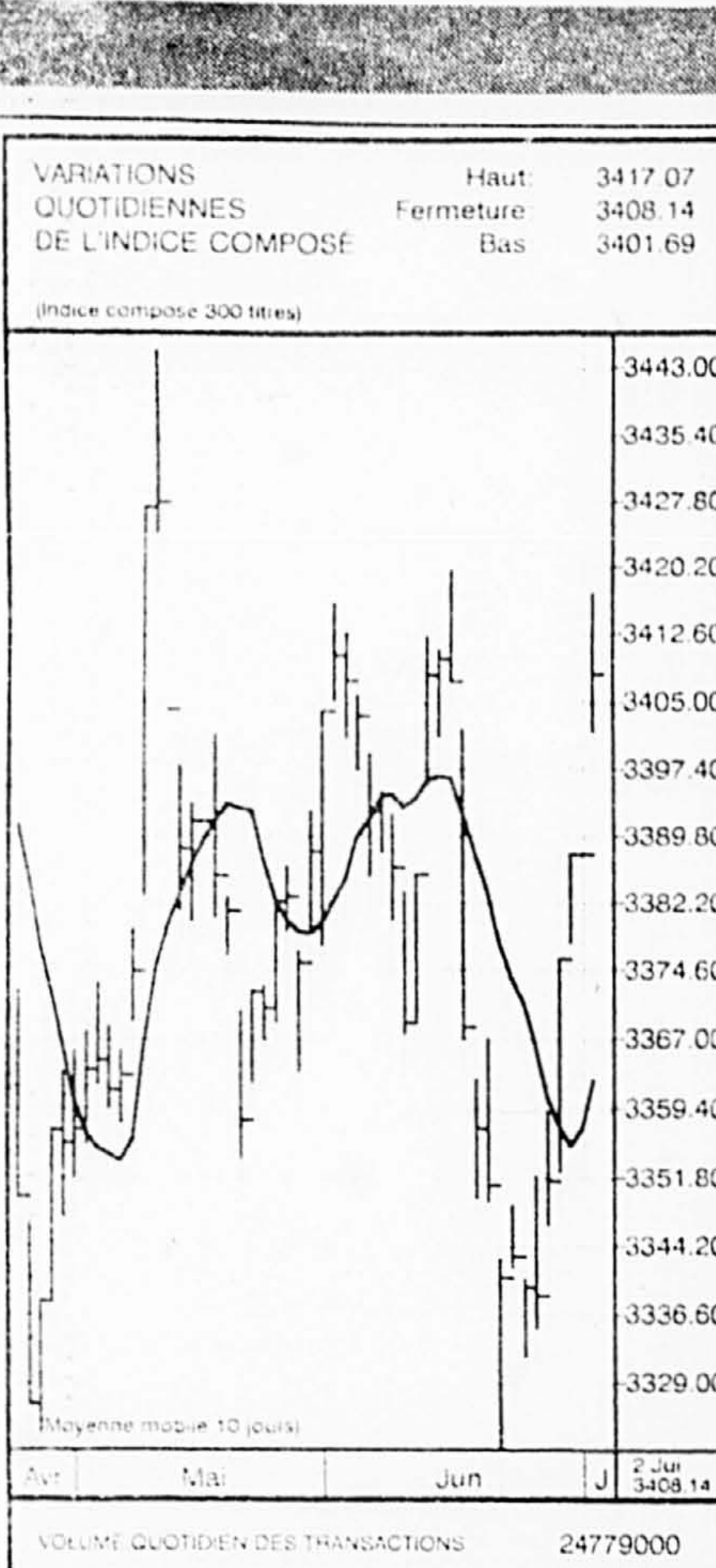
Table of stock prices for Montreal, including columns for company name, price, and change.

MONTRÉAL

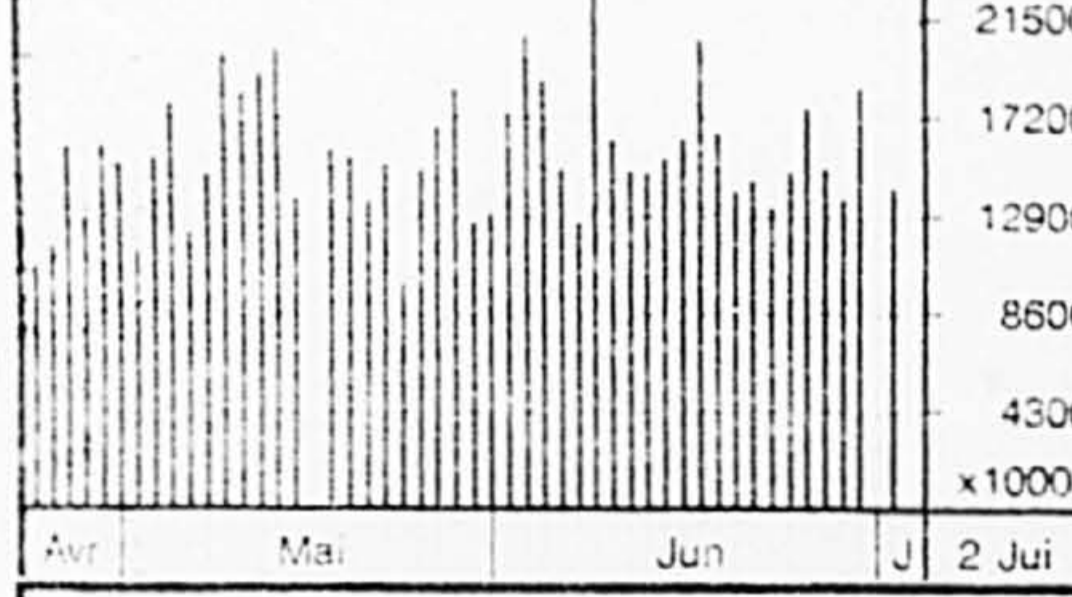
Table of stock prices for Montreal, including columns for company name, price, and change.

MONTRÉAL

Table of stock prices for Montreal, including columns for company name, price, and change.



VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ (indice composé 300 titres)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS

Table of stock indices: HAUT FERMETURE 187.50, BAS 186.67 (+1.19), VOLUME 6860033. Source: Decision-Plus Inc.

Table of industry indices: INDICE TSE 35, HAUT FERMETURE 187.50, BAS 186.67 (+1.19), VOLUME 6860033.

Table A/B: Stock market data including company names, prices, and changes. Includes companies like AGF, Alcan, and various financial institutions.

Table C/D: Stock market data including company names, prices, and changes. Includes companies like Alcan, Bell Canada, and various financial institutions.

Table E/F: Stock market data including company names, prices, and changes. Includes companies like Alcan, Bell Canada, and various financial institutions.

Table G/H: Stock market data including company names, prices, and changes. Includes companies like Alcan, Bell Canada, and various financial institutions.

Table I/J: Stock market data including company names, prices, and changes. Includes companies like Alcan, Bell Canada, and various financial institutions.

Table K/L: Stock market data including company names, prices, and changes. Includes companies like Alcan, Bell Canada, and various financial institutions.

Table M/N: Stock market data including company names, prices, and changes. Includes companies like Alcan, Bell Canada, and various financial institutions.

Table O/P: Stock market data including company names, prices, and changes. Includes companies like Alcan, Bell Canada, and various financial institutions.

Table Q/R: Stock market data including company names, prices, and changes. Includes companies like Alcan, Bell Canada, and various financial institutions.

Table S/T: Stock market data including company names, prices, and changes. Includes companies like Alcan, Bell Canada, and various financial institutions.

La bourse en bref

MONTREAL

Table with 4 columns: Volume, Date, Gains, Pertes. Shows volume for Thursday (4 746 000) and Friday (7 677 000), and daily gains/losses.

Table with 4 columns: Actions trans., Gains, Pertes, Inchangés. Shows market activity for Thursday and Friday.

NEW YORK

Table with 4 columns: Volume, Date, Gains, Pertes. Shows volume for Thursday (220 130 000) and Friday (214 240 000).

Table with 4 columns: Actions trans., Gains, Pertes, Inchangés. Shows market activity for Thursday and Friday.

NEW YORK

Table with 4 columns: Volume, Date, Gains, Pertes. Shows volume for Thursday (220 130 000) and Friday (214 240 000).

NEW YORK

Table with 4 columns: Volume, Date, Gains, Pertes. Shows volume for Thursday (220 130 000) and Friday (214 240 000).

NEW YORK

Table with 4 columns: Volume, Date, Gains, Pertes. Shows volume for Thursday (220 130 000) and Friday (214 240 000).

NEW YORK

Table with 4 columns: Volume, Date, Gains, Pertes. Shows volume for Thursday (220 130 000) and Friday (214 240 000).

NEW YORK

Table with 4 columns: Volume, Date, Gains, Pertes. Shows volume for Thursday (220 130 000) and Friday (214 240 000).

NEW YORK

Table with 4 columns: Volume, Date, Gains, Pertes. Shows volume for Thursday (220 130 000) and Friday (214 240 000).

TORONTO

Table with 4 columns: Volume, Date, Gains, Pertes. Shows volume for Thursday (24 791 000) and Friday (31 987 000).

Table with 4 columns: Actions trans., Gains, Pertes, Inchangés. Shows market activity for Thursday and Friday.

Table with 4 columns: Actions trans., Gains, Pertes, Inchangés. Shows market activity for Thursday and Friday.

NASDAQ

Table with 4 columns: Volume, Date, Gains, Pertes. Shows volume for Thursday (194 651 000) and Friday (186 082 600).

Table with 4 columns: Actions trans., Gains, Pertes, Inchangés. Shows market activity for Thursday and Friday.

NASDAQ

Table with 4 columns: Volume, Date, Gains, Pertes. Shows volume for Thursday (194 651 000) and Friday (186 082 600).

NASDAQ

Table with 4 columns: Volume, Date, Gains, Pertes. Shows volume for Thursday (194 651 000) and Friday (186 082 600).

NASDAQ

Table with 4 columns: Volume, Date, Gains, Pertes. Shows volume for Thursday (194 651 000) and Friday (186 082 600).

NASDAQ

Table with 4 columns: Volume, Date, Gains, Pertes. Shows volume for Thursday (194 651 000) and Friday (186 082 600).

NASDAQ

Table with 4 columns: Volume, Date, Gains, Pertes. Shows volume for Thursday (194 651 000) and Friday (186 082 600).

NASDAQ

Table with 4 columns: Volume, Date, Gains, Pertes. Shows volume for Thursday (194 651 000) and Friday (186 082 600).

LES DEVISES

Table with 4 columns: Devise, Cours, Variation. Lists exchange rates for various currencies.

Table with 4 columns: Devise, Cours, Variation. Lists exchange rates for various currencies.

Table with 4 columns: Devise, Cours, Variation. Lists exchange rates for various currencies.

Table with 4 columns: Devise, Cours, Variation. Lists exchange rates for various currencies.

LES OBLIGATIONS

Table with 4 columns: Obligation, Rendement, Prix. Lists government bonds and their yields.

Table with 4 columns: Obligation, Rendement, Prix. Lists government bonds and their yields.

Table with 4 columns: Obligation, Rendement, Prix. Lists government bonds and their yields.

Table with 4 columns: Obligation, Rendement, Prix. Lists government bonds and their yields.

Table with 4 columns: Obligation, Rendement, Prix. Lists government bonds and their yields.

Table with 4 columns: Obligation, Rendement, Prix. Lists government bonds and their yields.

OFFRE ET DEMANDE (TORONTO)

Table with 4 columns: Offre, Demande, Cours. Shows bid and ask prices for various securities.

Table with 4 columns: Offre, Demande, Cours. Shows bid and ask prices for various securities.

Table with 4 columns: Offre, Demande, Cours. Shows bid and ask prices for various securities.

Table with 4 columns: Offre, Demande, Cours. Shows bid and ask prices for various securities.

Table with 4 columns: Offre, Demande, Cours. Shows bid and ask prices for various securities.

Table with 4 columns: Offre, Demande, Cours. Shows bid and ask prices for various securities.

Table with 4 columns: Offre, Demande, Cours. Shows bid and ask prices for various securities.

Table with 4 columns: Offre, Demande, Cours. Shows bid and ask prices for various securities.

Table with 4 columns: Offre, Demande, Cours. Shows bid and ask prices for various securities.

Table with 4 columns: Offre, Demande, Cours. Shows bid and ask prices for various securities.

AMÉRICAIN

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Variation. Lists American stock prices.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Variation. Lists American stock prices.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Variation. Lists American stock prices.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Variation. Lists American stock prices.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Variation. Lists American stock prices.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Variation. Lists American stock prices.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Variation. Lists American stock prices.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Variation. Lists American stock prices.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Variation. Lists American stock prices.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Variation. Lists American stock prices.

FONDS MUTUELS

Table with 4 columns: Fonds, Valeurs, Cours, Variation. Lists mutual fund performance.

Table with 4 columns: Fonds, Valeurs, Cours, Variation. Lists mutual fund performance.

Table with 4 columns: Fonds, Valeurs, Cours, Variation. Lists mutual fund performance.

Table with 4 columns: Fonds, Valeurs, Cours, Variation. Lists mutual fund performance.

Table with 4 columns: Fonds, Valeurs, Cours, Variation. Lists mutual fund performance.

Table with 4 columns: Fonds, Valeurs, Cours, Variation. Lists mutual fund performance.

Table with 4 columns: Fonds, Valeurs, Cours, Variation. Lists mutual fund performance.

Table with 4 columns: Fonds, Valeurs, Cours, Variation. Lists mutual fund performance.

Table with 4 columns: Fonds, Valeurs, Cours, Variation. Lists mutual fund performance.

Table with 4 columns: Fonds, Valeurs, Cours, Variation. Lists mutual fund performance.

MINES ET PÉTROLES

(OFFRE ET DEMANDE A TORONTO)

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Variation. Lists mining and oil stock prices.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Variation. Lists mining and oil stock prices.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Variation. Lists mining and oil stock prices.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Variation. Lists mining and oil stock prices.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Variation. Lists mining and oil stock prices.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Variation. Lists mining and oil stock prices.

CONTRATS A TERME

DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table with 4 columns: Contrat, Cours, Variation. Lists futures contracts.

Table with 4 columns: Contrat, Cours, Variation. Lists futures contracts.

Table with 4 columns: Contrat, Cours, Variation. Lists futures contracts.

Table with 4 columns: Contrat, Cours, Variation. Lists futures contracts.

Table with 4 columns: Contrat, Cours, Variation. Lists futures contracts.

ALBERTA

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Variation. Lists Alberta stock prices.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Variation. Lists Alberta stock prices.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Variation. Lists Alberta stock prices.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Variation. Lists Alberta stock prices.

DOLLAR

MONTREAL (PC) - Le dollar américain a gagné 0,22 cent et cotait à 1,2015 en fonds canadiens.

Le dollar canadien a glissé de 0,15 et cotait à 0,8326 en fonds américains.

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Variation. Lists dollar-related data.

TITRES AU COMPTANT

(DE TORONTO)

TORONTO (PC) - 2 juillet les actions transigées sur titres inscrits au comptant...

Table with 4 columns: Titres, Cours, Variation. Lists over-the-counter securities.

L'ARGENT

Les courtiers londoniens ont haussé hier le prix de l'argent...

MONTREAL - Handy & Harman évaluait le prix de l'argent canadien à \$4,87 l'once...

NEW YORK - Handy & Harman évaluait le prix de l'argent américain à \$4,04 l'once...

L'application de la TVQ s'avère complexe dans les secteurs de l'hôtellerie et de la construction

LISA BINSSE

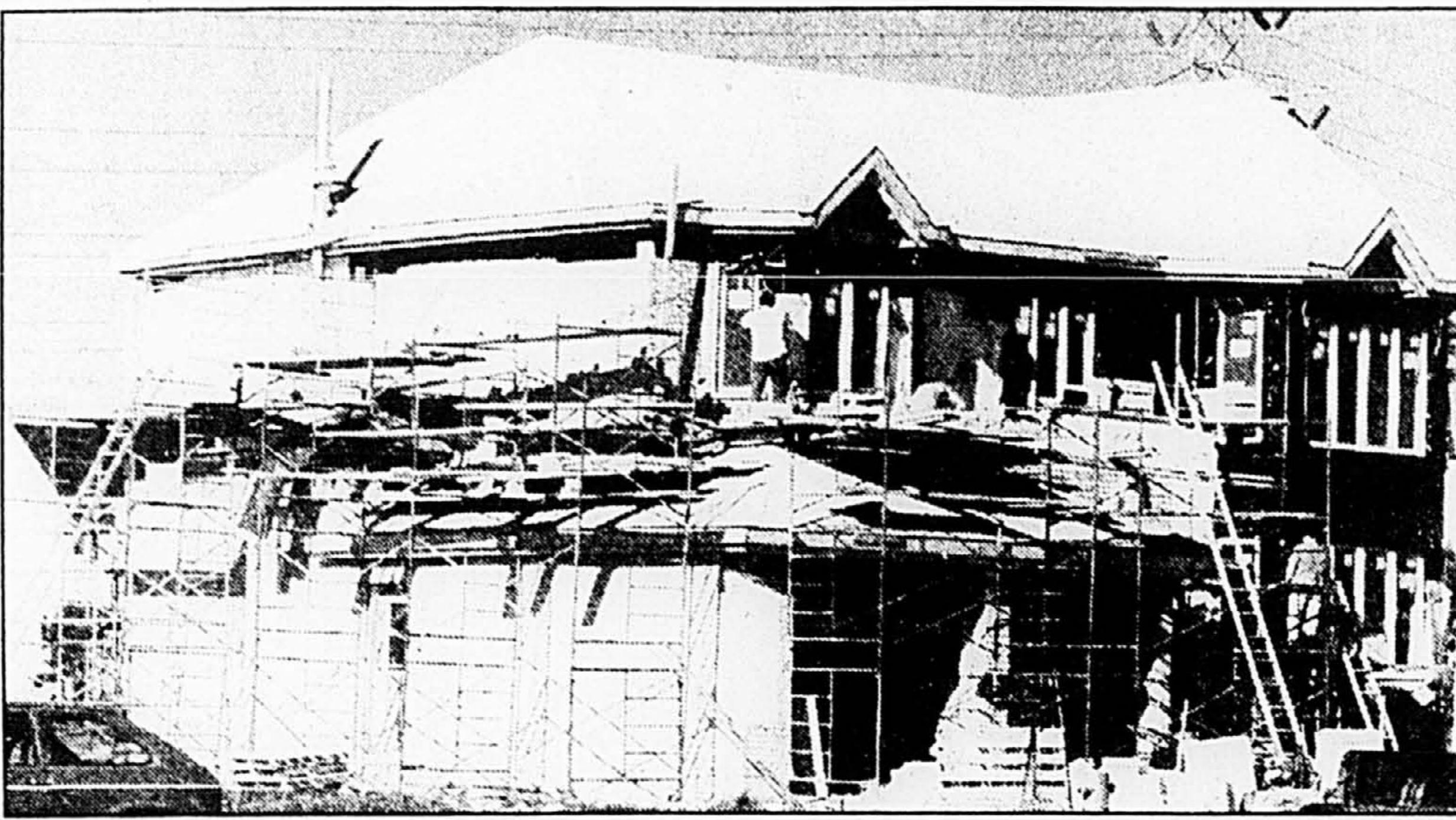
■ Ce n'est qu'à la fin août que Revenu-Québec pourra déterminer quels sont les secteurs problématiques en ce qui concerne l'application de la TVQ sur les services mais, 48 heures après l'entrée en vigueur de cette taxe, au moins deux secteurs peuvent être pointés du doigt: l'hôtellerie et la construction.

Gustav Bamatter, vice-président exécutif de l'Association des Hôtels du Grand Montréal, n'est pas très heureux de cette nouvelle taxe qui frappe l'industrie de l'hôtellerie qui arrive à peine à se relever d'une récession qui l'a frappé durement.

Même si Revenu Québec épargne les touristes étrangers qui pourront se faire rembourser la TVQ, les touristes canadiens qui représentent 25 p. cent des clients de l'industrie devront assumer cette taxe.

Là où le bât blesse, c'est dans le cas des congrès. Cette industrie représentait 414 000 personnes en 1991, dont 20 p. cent proviennent des autres provinces et 45 p. cent du Québec. M. Bamatter craint que la clientèle canadienne des congrès opte pour Toronto où la taxe d'hébergement de 5 p. cent est remboursée.

Yvon Cyrenne, de la firme Ray-



De sérieuses difficultés d'interprétation sont à prévoir dans le secteur de la construction, selon Yvon Cyrenne, de la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré.

mond, Chabot, Martin, Paré, prévoit de sérieuses difficultés d'interprétation dans la construction qui est touché par deux taux de taxe: 4 p. cent pour les travaux dans les immeubles «par nature»

ou les biens meubles ne bougeront plus (tapis collé), 8 p. cent dans les immeubles par destination, là où les biens meubles pourraient ressortir (tapis non collé).

Le contracteur, dit-il, qui chargera par erreur quatre p. cent au lieu de huit p. cent devra rembourser la différence majorée, plus intérêts. Dans le cas contraire, aucune pénalité n'est prévue.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

avis public



DÉPÔT PUBLIC DE L'ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT CONCERNANT LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE L'ÉCHANGEUR DE L'AUTOROUTE 31 ET DU RANG SAINT-CHARLES À SAINT-THOMAS-DE-JOLIETTE

Le ministère des Transports avise la population qu'il lui est loisible de consulter l'étude d'impact sur l'environnement de l'aménagement de l'échangeur sur l'autoroute 31 à la hauteur du rang Saint-Charles dans la municipalité de Saint-Thomas-de-Joliette.

Le projet consiste à construire de nouvelles bretelles d'accès et de sortie ainsi qu'un nouveau viaduc. L'autoroute devrait aussi être abaissée sous le viaduc. Les travaux s'effectueraient sur une longueur de 1,2 kilomètre sur l'autoroute et de 0,5 kilomètre sur le rang Saint-Charles. L'emprise de l'autoroute serait maintenue à 90 mètres, sauf aux endroits où le débordement des bretelles d'accès est le plus prononcé. A ces endroits, elle pourrait atteindre 150 mètres.

L'étude d'impact sur ce projet a été présentée au ministre de l'Environnement qui l'a rendue publique le 22 juin 1992 et la mise à la disposition du public pour fins de consultation. Ainsi, l'étude d'impact et les autres documents relatifs à ce projet peuvent être consultés dans les locaux de la municipalité de Saint-Thomas, 770, rue Principale, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, ainsi qu'à la Maison de la culture Bonsecours, 585, rue Archambault à Joliette, du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 19 h, le samedi de 9 h 30 à 15 h 30 et le dimanche de 13 h à 16 h.

Toute demande d'information supplémentaire peut être adressée à M^{me} Solange Hudon, analyste au BAPE, en écrivant au 12, rue Sainte-Anne, 1^{er} étage, Québec (Québec) G1R 3X2 ou en téléphonant, sans frais au 1-800-463-4732 ou au (418) 643-7447.

Il sera d'ailleurs possible de rencontrer M^{me} Hudon, qui répondra aux questions de la population le mercredi 8 juillet aux heures et aux endroits suivants:

- à 14 h, dans les locaux de la paroisse Saint-Thomas-de-Joliette;
- à 19 h 30, à la Maison de la culture Bonsecours, à Joliette.

D'ici le 6 août 1992, les citoyens, les groupes ou les organismes peuvent faire une demande d'audience publique qu'ils doivent adresser au ministre de l'Environnement, M. Pierre Paradis, au 3900, rue de Marly, 6^e étage, Sainte-Foy (Québec) G1X 4E4.



Suite des Avis légaux, Appels d'offres, Soumissions et Encans en pages A 6

MARCHÉ DES OPTIONS — (Chicago)

Table with multiple columns listing various stock options, including symbols like AAPL, AMZN, and various call/put options with their respective prices and dates.

OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

Table listing various financial options and securities, including companies like Air Canada, Alcan, and various call/put options with their respective prices and dates.

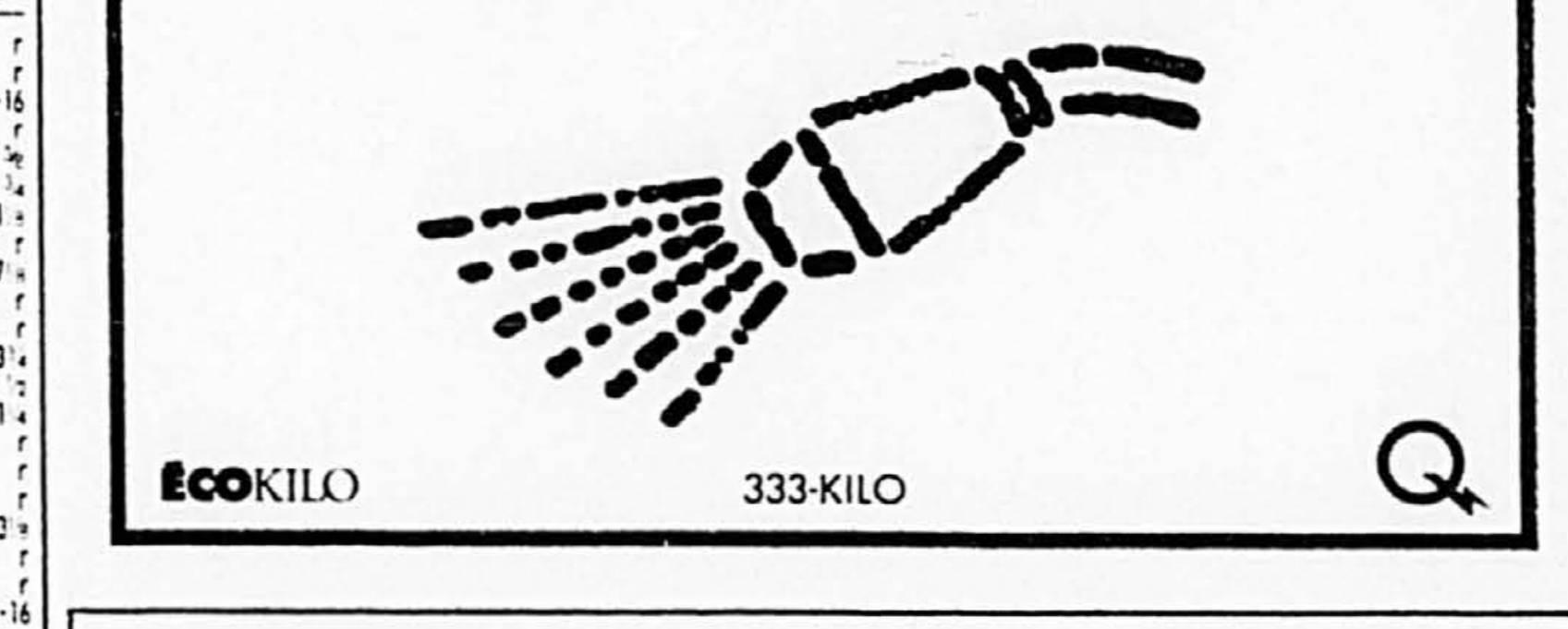
LA BOURSE DE TOKYO

Table showing stock market data for Tokyo, including indices like Nikkei and various stock prices.

RAPPORT FINANCIERS EXPRESS

Table providing financial reports for various companies, including metrics like profits, revenues, and variations.

Économisez jusqu'à 70\$ par année en installant une pomme de douche à débit réduit.



CRTC Avis de modification Canada

CRTC - Avis d'audience publique 1992-8-1. Le Conseil a annoncé le 8 mai 1992 une audience publique afin d'examiner sa politique sur la radiodiffusion à caractère religieux. Le CRTC annonce maintenant que l'audience à Hull (Qué.) débutera encore le 19 octobre, et se poursuivra à partir du 26 octobre au Delta Winnipeg, 288, avenue Portage, Winnipeg (Man.). La date limite pour soumettre des commentaires avec le Conseil demeure le 7 août 1992.

PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

Advertisement for business proposals, including sections for Hypothèques, Occasions d'affaires, Argent demandé, et Services financiers.

Advertisement for Cafe Cappuccino, located at 2210 St. Laurent St., Montreal.

POUR COMMANDER, CORRIGER OU ANNULER votre annonce, de 8 h 30 à 17 h 30, du lundi au vendredi

285-7111 INDEX DES RUBRIQUES

INTERURBAIN SANS FRAIS: du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 30 1 (800) 361-5013 ANNONCES COMMERCIALES: du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 30 285-7000

Table listing various categories and their corresponding page numbers, including Real Estate, Services, and Classifieds.

Table listing various categories and their corresponding page numbers, including Courses, Services, and Classifieds.

Table listing various categories and their corresponding page numbers, including Leisure and Recreation, and Classifieds.

100 IMMOBILIER

100 CENTRE VILLE... 101 ILE DE MONTREAL... 105 RIVE SUD... 113 CONDOMINIUMS...

113 CONDOMINIUMS... 117 CANTONS DE L'EST... 125 CHALETS... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE...

131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE...

131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE...

131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE...

131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE...

105 RIVE SUD... 113 CONDOMINIUMS... 117 CANTONS DE L'EST... 125 CHALETS...

131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE...

131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE...

131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE...

131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE...

131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE...

117 CANTONS DE L'EST... 125 CHALETS... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE...

131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE...

131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE...

131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE...

131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE...

131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE...

100 VISITES LIBRES... 101 ILE DE MONTREAL... 105 RIVE SUD... 113 CONDOMINIUMS...

100 VISITES LIBRES... 101 ILE DE MONTREAL... 105 RIVE SUD... 113 CONDOMINIUMS...

109 BANLIEUE EST... 113 CONDOMINIUMS... 117 CANTONS DE L'EST... 125 CHALETS...

109 BANLIEUE EST... 113 CONDOMINIUMS... 117 CANTONS DE L'EST... 125 CHALETS...

117 CANTONS DE L'EST... 125 CHALETS... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE...

117 CANTONS DE L'EST... 125 CHALETS... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE...

100 VISITES LIBRES... 101 ILE DE MONTREAL... 105 RIVE SUD... 113 CONDOMINIUMS...

109 BANLIEUE EST... 113 CONDOMINIUMS... 117 CANTONS DE L'EST... 125 CHALETS...

117 CANTONS DE L'EST... 125 CHALETS... 131 A LOUER CENTRE-VILLE... 131 A LOUER CENTRE-VILLE...

Horoscope

vous vous montrerez raisonnable et vous serez rempli de bonne volonté dans vos rapports sentimentaux...

Vous aurez la chance de connaître progressivement les joies d'un amour possible et heureux...

Vous devriez vous contenter de la routine aujourd'hui. N'allez pas vous lancer dans des projets d'importance si vous voulez que cette journée soit calme...

A votre travail, vous ferez preuve d'une certaine discrétion dans vos projets, ce qui vous permettra de marquer des points vers les objectifs que vous avez planifiés...

Sortez de votre tour d'ivoire. Ne démontrez pas d'hostilité, soyez pondéré. Si le point de vue financier vous cause de l'inquiétude...

Vous pouvez rendre un grand service à un parent ou à un ami. Cependant, soyez sur vos gardes afin de ne pas assumer de trop lourdes responsabilités...

Al'endroit de vos proches, votre comportement sera insolent. Ne rapetissez donc pas ceux qui vous touchent de près...

Al'endroit de vos proches, votre comportement sera insolent. Ne rapetissez donc pas ceux qui vous touchent de près...

Al'endroit de vos proches, votre comportement sera insolent. Ne rapetissez donc pas ceux qui vous touchent de près...

Al'endroit de vos proches, votre comportement sera insolent. Ne rapetissez donc pas ceux qui vous touchent de près...

Al'endroit de vos proches, votre comportement sera insolent. Ne rapetissez donc pas ceux qui vous touchent de près...

Al'endroit de vos proches, votre comportement sera insolent. Ne rapetissez donc pas ceux qui vous touchent de près...

Al'endroit de vos proches, votre comportement sera insolent. Ne rapetissez donc pas ceux qui vous touchent de près...

Al'endroit de vos proches, votre comportement sera insolent. Ne rapetissez donc pas ceux qui vous touchent de près...

Al'endroit de vos proches, votre comportement sera insolent. Ne rapetissez donc pas ceux qui vous touchent de près...

Al'endroit de vos proches, votre comportement sera insolent. Ne rapetissez donc pas ceux qui vous touchent de près...

IMMOBILIER

131 A LOUER CENTRE-VILLE... 132 VIEUX MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL...

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL...

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL...

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL...

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL...

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL...

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL...

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL...

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL...

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL...

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL...

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL...

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL...

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL... 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL...

REPOSER A NEUF

MEUBLE A NEUF (désiré) GRATUIT... 1 MOIS DE LOYER STORES VERTICAUX... INSTALLATION DU CÂBLE... 389-9938 / 389-6628

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

REPOSER A NEUF

MEUBLE A NEUF (désiré) GRATUIT... 1 MOIS DE LOYER STORES VERTICAUX... INSTALLATION DU CÂBLE... 389-9938 / 389-6628

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

REPOSER A NEUF

MEUBLE A NEUF (désiré) GRATUIT... 1 MOIS DE LOYER STORES VERTICAUX... INSTALLATION DU CÂBLE... 389-9938 / 389-6628

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin... A Bordeaux et Gouin...

Benny Crescent 1 1/2 à 5 1/2... Grand logement... Piscines, int. ext. Saunas... Prés de tous les services et dans un environnement tranquille.

A1 LOCATION RESIDENTIELLE 10h à 21h, 7 jours... APPARTEMENTS, SEMI-REPOSER, MEUBLES, ENTREE, PISCINE, BOUILLONNEUSE, POUCE TOUS... 847-1421

LOGEMENT A LOUER Discrimination Interdite... La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

FACE AU METRO JEAN-TALON... 931-2724, GINA 345-0042

FACE AU METRO JEAN-TALON... 931-2724, GINA 345-0042

FACE AU METRO JEAN-TALON... 931-2724, GINA 345-0042

FACE AU METRO JEAN-TALON... 931-2724, GINA 345-0042

FACE AU METRO JEAN-TALON... 931-2724, GINA 345-0042

IMMOBILIER

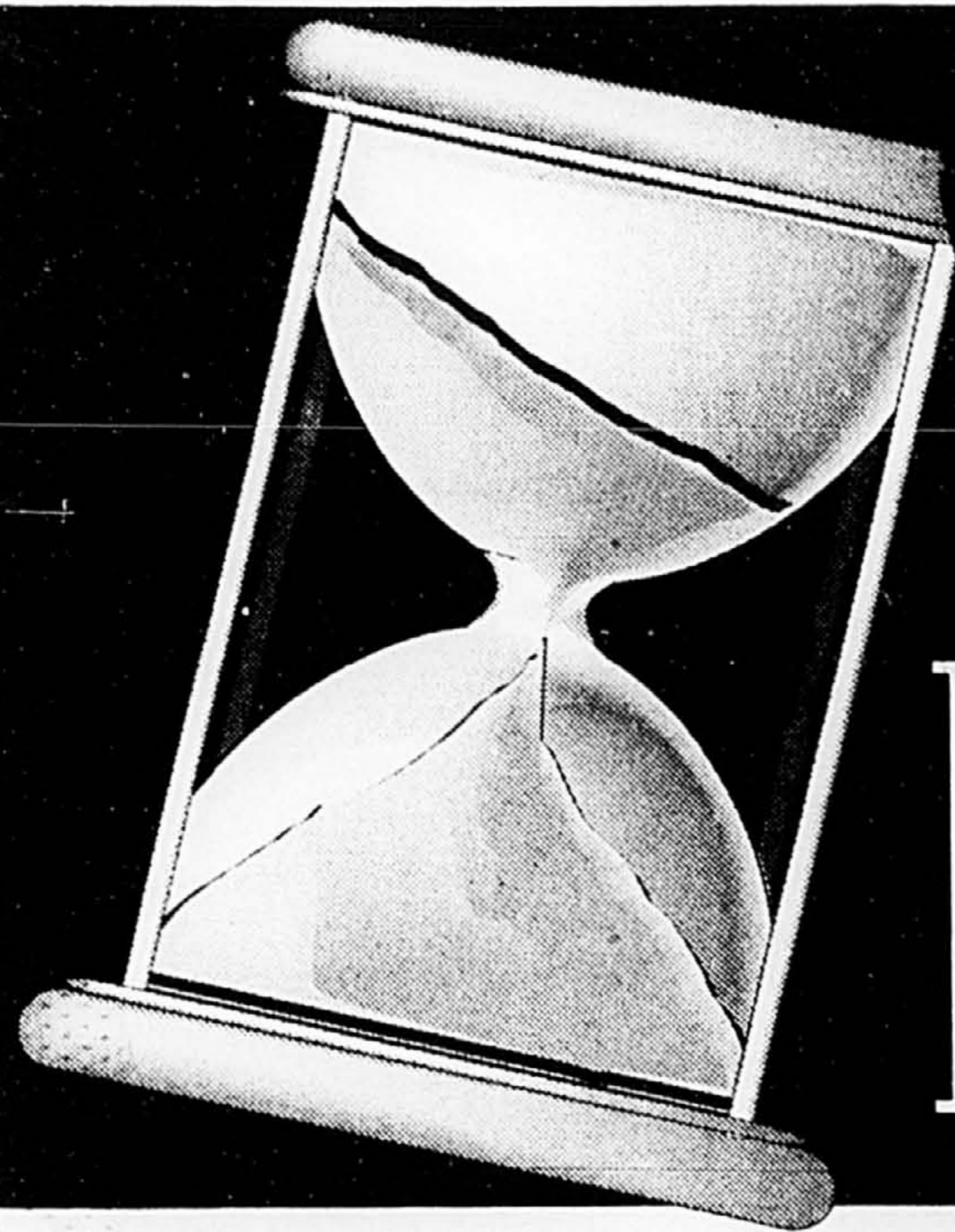
Grid of real estate listings with columns for location (e.g., Ile de Montreal, Parc Royal), price, and property details.

SUITE des annonces classées à la page C8

Advertisement for 'LA FOLLE ENTREPRISE' by Stanké, featuring a photo of a building and text about a business opportunity.

Le cœur de Montréal en 1760. De gauche à droite, le couvent des récollets, l'église paroissiale, l'Hôtel-Dieu. Le collège des jésuites (avec quadruple flèche), le château de Vaudreuil (en avant des jésuites), puis la citadelle, qui domine déjà le drapeau britannique. Gravure de B. Cole, in The Royal Magazine, Londres, septembre 1760.

rapportait Montcalm, a donné un très beau bal à toutes les dames de la ville. Il y a eu beaucoup de profusion dans les rafraichissements et beaucoup d'attention dans les politesses. Au printemps de 1757, Montréal présentait un spectacle incroyablement bigarré. Des essais de canots y surgiseraient, porteurs d'indigènes représentant parfois des nations qu'on n'avait jamais vues ici, les lomas, par exemple. Sur la place, de belles dames arborant d'élégants vêtements reçus de Paris côtoyaient des squaws enveloppées dans une couverture et portant sur le dos un petit emmailloté. Des fonctionnaires à perruque poudrée et à épée étincelante échangeaient quelques mots avec des guerriers emplumés, leur ceinture garnie de chevêtres. Et au milieu de cette faune, des coureurs de bois, reconnaissables à leur façon de se vêtir, manipulaient des ballots de fourrures. Les plans de la campagne d'été étant prêts, Lévis quitta Montréal le 3 juillet 1757 et atteignit Carillon le 7. Le reste de l'état-major se mit en route le 12. Deux jours plus tôt, à la mission du Saut-Saint-Louis, les Iroquois avaient naturalisé Bougainville et lui avaient donné le nom de Garonatsigwa (le Grand Ciel en courroux). En arrivant à Carillon, Montcalm prit le commandement de 6 200 hommes, soldats et miliciens, et de 1 800 guerriers indigènes. Le 3 août, il mettait le siège devant le fort George (aussi appelé William-Henry). Le commandant de la place repoussa une sommation. Six jours plus tard, Montcalm ayant ouvert le feu avec huit canons, le drapeau blanc flotta au-dessus des fortifications. Bougainville négocia la capitulation, et c'est lui que Montcalm chargea, tout comme l'autonne précédent, d'aller porter la bonne nouvelle à Montréal. Il y arriva dès le 11 août. L'automne s'ouvrit par une indescriptible bécane. Lors de la prise du fort George, il avait été convenu que les prisonniers seraient conduits à un autre poste des Anglais par les sous-traités aux pratiques sanguinaires des indigènes, mais ceux-ci purent s'emparer d'un certain nombre d'entre eux. Ils en massacrèrent plusieurs dans la région et atteignirent Montréal avec d'autres auxquels ils réservaient le même sort. Impossible de parlementer pour les leur prendre. Bougainville rapporte qu'en présence de toute la ville, ils en tuent un, le mettent à la chaudière et forcent ses malheureux compatriotes à en manger. Il n'y avait pas de soldats en ville, les troupes envoyées au lac George n'étant pas rentrées. Que faire? Pour racheter le plus possible de prisonniers, on offre aux indigènes de les échanger contre deux barriques d'eau-de-vie par tête. Certains marchés se concluent, mais, rapporte encore Bougainville, «les Anglais restés dans les canots meurent cent fois chaque jour», ce qui laisse deviner les incroyables tortures dont ils sont l'objet. Mon âme a plus d'une fois frémi des spectacles dont mes yeux ont été les témoins, ajoute-t-il. Avec l'arrivée de l'automne on envoya l'armée à ses cantonnements d'hiver. On licencia les miliciens, essentiellement des Canadiens, pour leur permettre de travailler aux récoltes. Mais la disette s'annonçait, car on avait manqué de bras pour cultiver la terre. Le régiment de Béarn devait passer l'hiver à Montréal et ses quatre ba-



SOLDE DE 8 HEURES LE SAMEDI 4 JUILLET

50% DE RABAIS*

- Blouses printemps-été pour femme. Ord. 36 \$ à 40 \$. Solde 18 \$ à 20 \$ ch.
- Choix de tenues Esprit printemps-été pour jeune femme. Dans certains magasins seulement. *Sur le dernier prix étiqueté.
- Choix de sacs à main d'été pour femme. *Sur le prix ordinaire.
- Exclusivités la Baie! Chemises et chemisettes tissées Principles et Christopher Rand pour homme. P.M.G.TG. Ord. 24,99 \$ à 40 \$. Solde 12,49 \$ à 19,99 \$ ch.
- Liquidation de tenues en jean de fin de série pour homme, étiquettes Levi's, Buffalo, Bugle Boy, Outline et Edwin. Ord. 39,99 \$ à 74,99 \$. Solde 19,99 \$ à 37,49 \$ ch.
- Choix de cravates pour homme. Ord. 25 \$ à 60 \$. Solde 12,50 \$ à 30 \$ ch.
- Accessoires mode et collections griffées pour jeune homme. Ord. 20 \$ à 200 \$. Solde 10 \$ à 100 \$ ch.
- Tenues Real Clothes en coton et lin pour jeune homme. Ord. 25 \$ à 75 \$. Solde 12,50 \$ à 37,50 \$ ch.
- Tous les pantalons, toutes les jupes, toutes les jupes-shorts, toutes les chemises tissées et toutes les blouses pour enfant ! Tailles 2 à 16. *Sur le dernier prix étiqueté.

- Exclusivités la Baie! Choix de maillots, de tee-shirts, de shorts et de pantalons Sportek et Rugged Terrain. Ord. 9,99 \$ à 29,99 \$. Solde 4,99 \$ à 14,99 \$ ch.
- Tenues de sport en molleton. Nike, Reebok, Brooks, etc. Articles Penman's et Discus exceptés. Ord. 29,99 \$ à 48 \$. Solde 14,99 \$ à 23,99 \$ ch.
- Tous les oreillers à plus de 26 \$! Ord. 26 \$ à 240 \$. Solde 12,99 \$ à 119,99 \$ ch.
- Tous les couverts Johnson Bros. Aussi: 25 % de rabais sur le prix ordinaire des articles suivis. *Sur le prix ordinaire.
- Services de vaisselle en porcelaine, 20 pièces. Tant qu'il y en aura ! Désolés, pas de bon d'achat différé. Ord. 39,99 \$. Solde 19,99 \$ ch.
- Choix de meubles de jardin. Quantités limitées. Désolés, pas de bon d'achat différé. *Sur le prix ordinaire.
- Choix de bijoux mode printemps-été. Tant qu'il y en aura ! *Sur le prix ordinaire.

40% DE RABAIS*

- Choix d'interchangeables printemps-été pour jeune femme, étiquettes Variations, Career Moves et Real Clothes. Tenues Career Moves offertes dans certains magasins seulement. *Sur le prix ordinaire.
- Tous les maillots de bain pour femme Ord. 32 \$ à 75 \$. Solde 19,20 \$ à 45 \$ ch.
- Culottes et minislips La Lingerie pour femme. P.M.G.TG. Ord. 2,99 \$ à 4 \$. Solde 1,79 \$ à 2,40 \$ ch.
- Choix de bandeaux pour femme. Ord. 4,99 \$. Solde 2,99 \$ ch.
- 40 % à 70 % de rabais! Braderie de chaussettes pour femme. Ord. 5 \$ à 14 \$. Solde 1,99 \$ à 4,99 \$ la paire.
- Toutes les lunettes de soleil pour homme ! Ord. 14 \$ à 180 \$. Solde 8,40 \$ à 108 \$ ch.
- Exclusivité la Baie ! Complets Excelsior de Shipley pour homme. Dans certains magasins seulement. Ord. 395 \$. Solde 237 \$ ch.

- Choix de chemisettes de ville pour homme. Ord. 24 \$ à 36 \$. Solde 14,40 \$ à 21,60 \$ ch.
- Tee-shirts, shorts, ensembles-shorts et maillots de bain assortis pour enfant. Tailles 2 à 16. Ord. 7,99 \$ à 29,99 \$. Solde 4,79 \$ à 17,99 \$ ch.
- Flâneurs Rockport de fin de série pour homme. Modèle à pampilles. Pointures 8 à 11. Ord. 180 \$. Solde 98,99 \$ la paire.
- Choix de chaussures de fin de série pour femme. Chaussures sport ou habillées, tressés, sandales et tapinois. *Sur le dernier prix étiqueté.
- Ustensiles de cuisson Prima et Impériale de T-Fal. *Sur le prix ordinaire.
- Tous les jeux de plein air ! Ord. 7,99 \$ à 39,99 \$. Solde 4,74 \$ à 23,99 \$ ch.

30% DE RABAIS*

- Liquidation de coordonnés printemps-été pour femme ! Tailles 8 à 18. Ord. 19,99 \$ à 130 \$. Solde 13,99 \$ à 90,99 \$ ch.
- Exclusivités la Baie ! Interchangeables tout-aller FairSet et Hunt Club Sport pour femme. Ord. 6,99 \$ à 29,99 \$. Solde 4,89 \$ à 20,99 \$ ch.
- Toutes les tenues de nuit pour jeune femme ! P.M.G. Ord. 16,99 \$ à 40 \$. Solde 11,89 \$ à 28 \$ ch.
- Tenues d'exercice pour garçon. Tailles 2 à 16. Ord. 10,99 \$ à 21,99 \$. Solde 7,69 \$ à 15,39 \$ ch.
- Pantalons et salopettes en jean pour enfant. Tailles 2 à 16. Tenues Levi's exceptées. Ord. 15,99 \$ à 39,99 \$. Solde 11,19 \$ à 27,99 \$ ch.

- 5 \$ de rabais* ! Jeans Levi's pour garçon. *Sur le prix ordinaire.
- Spartiates en cuir pour fille. Pointures 11 à 4. Ord. 17,99 \$. Solde 11,99 \$ la paire.
- Tous les plats pour cuisson au four, ceux en verre compris ! *Sur le prix ordinaire.
- Tous les protège-matelas, des articles de rangement, toutes les nappes et des accessoires de table ! *Sur le prix ordinaire.
- Tous les vélos à prix ordinaire ! Ord. 99,99 \$ à 399,99 \$. Solde 69,99 \$ à 279,99 \$ ch.
- Toutes les raquettes ! Tennis, squash, badminton et racquet-ball. Ord. 19,99 \$ à 99,99 \$. Solde 13,99 \$ à 69,99 \$ ch.

25 % À 50 % DE RABAIS*

TENUES COUTURE

Pour femme. Etiquettes Mr. Jax, Liz Claiborne, Simon Chang, Jones New York, etc. Sur le prix ordinaire. 25% de rabais ! Choix de coordonnés couture pour le printemps, à la boutique Dimensions Mode. Tailles 18 à 24. Dans certains magasins seulement. Sur le prix ordinaire.

20 % DE RABAIS

EN PLEINE CANICULE... TOUS
NOS CLIMATISEURS À PRIX
ORDINAIRE SONT SOLDÉS !

Ord. 399,98 \$ à 899,98 \$.
Solde 319,98 \$ à 719,98 \$ ch.

Gros électroménagers, rayon 627.

40 % À 70 % DE RABAIS*

GRAND SOLDE DE TAPIS !

Désolés, pas de bon d'achat différé, pas de commande spéciale. Sur le prix ordinaire. Offres spéciales ! A l'achat d'un de ces tapis, vous pourrez vous procurer la thibauda à moitié prix et profiter d'un rabais équivalant à la TPS !

20 % À 40 % DE RABAIS*

LIQUIDATION D'APPAREILS
ÉLECTRONIQUES EN MONTRE

4 000 000 \$ en marchandises ! RCA, General Electric, Pioneer, Sony, Sanyo, Kodak, Minolta et Panasonic. Sur le prix ordinaire. Appareils électroniques, rayon 681, 688, 693 et 714.

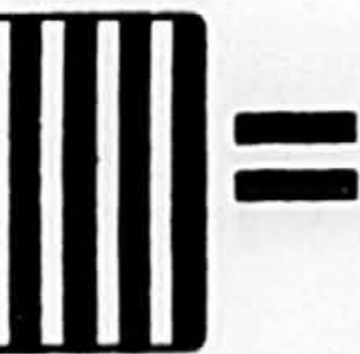
LE SAMEDI 4 JUILLET SEULEMENT !

ON PEUT PAS DEMANDER MIEUX !

LA BAIE

CERTAINS ARTICLES NE SONT PAS
OFFERTS DANS TOUS LES MAGASINS.

la Baie



Prime-crédit
cinq dollars
la Baie

Compagnie de la Baie d'Hudson